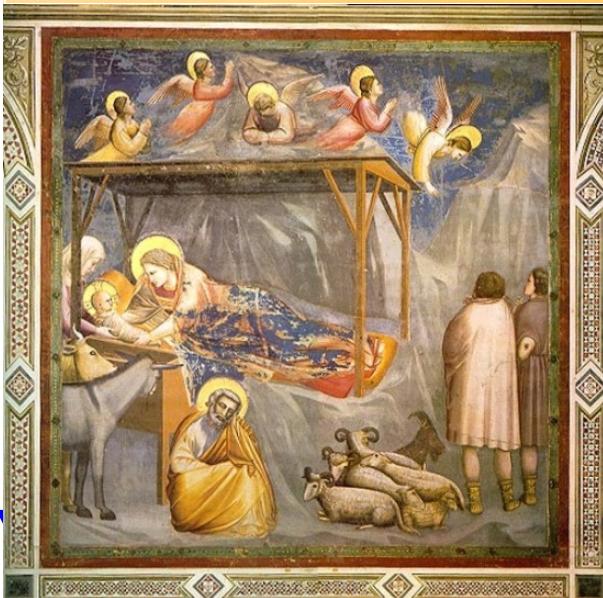




NOËL, UN TEMPS FAVORABLE POUR L'ÉGLISE



Giotto, Cappella degli Scrovegni, Padoue

A L'INTÉRIEUR

Journée Mondiale de la Peche	3
Maison sur le roc	5
"Fishers and plunderers. Theft, Slavery and Violence at Sea"	7
L'Apostolat de la Mer International visite l'équipage du Britannia	14
Rencontre de l'Apostolat de la Mer de l'Amérique du Nord	16

Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement

Palazzo San Calisto - Cité du Vatican

Tel. +39-06-6988 7131

Fax +39-06-6988 7111

AOSinternational@migrants.va

www.pcmigrants.org

www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...

MESSAGE DE NOËL DU CONSEIL PONTIFICAL

Cher peuple de la mer,

Cette année, Noël aura lieu au cours du jubilé extraordinaire de la miséricorde; « *un temps favorable pour l'Eglise, afin que le témoignage rendu par les croyants soit plus fort et plus efficace* ¹ ». Les paroles du Pape François dans la Bulle d'indiction *Misericordia Vultus* de l'Année du jubilé pourraient nous aider à comprendre et à vivre plus profondément la signification de la célébration de Noël, alors que nos esprits sont encore emplis des images dramatiques des attaques terroristes dans différentes nations et tandis qu'un grand nombre d'entre nous vivent dans la peur que de tels événements se produisent à nouveau.

Le message de l'Ange adressé aux bergers dans la nuit obscure nous est répété à tous dans l'obscurité de notre temps et de nos incertitudes: « *Soyez sans crainte, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple: aujourd'hui vous est né un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David* » (Lc 2, 10-11).

Noël est le jour où le Sauveur est né et continue de naître dans nos coeurs, à condition que nous le lui permettions. Son nom est Emmanuel, Dieu avec nous. C'est ce que nous célébrons à Noël!

Jésus, notre sauveur, nous apporte un sens renouvelé d'espérance, en particulier en cette année extraordinaire du Jubilé de la miséricorde, au cours de laquelle « *le pardon est une force*



qui ressuscite en vie nouvelle et donne le courage pour regarder l'avenir avec espérance »².

Jésus le Fils bien-aimé du Père, apporte le réconfort et la sécurité à nos coeurs troublés et effrayés, parce que « *la miséricorde de Dieu est sa responsabilité envers nous. Il se sent responsable, c'est -à-dire qu'il veut notre bien et nous voir heureux, remplis de joie et de paix*³ ».

Jésus, le Prince de la paix, nous apporte un sentiment irrésistible de paix, qui nous permet de vivre dans la solidarité avec les personnes de différentes nationalités, races et croyances, nous appelant tous à « *...serrer leurs mains et les attirer vers nous afin qu'ils sentent la chaleur de notre présence, de l'amitié et de la fraternité*⁴ ».

Jésus, le Messie et Seigneur, nous donne la force de surmonter nos difficultés quotidiennes afin d'édifier un monde sans divisions ni barrières parmi les peuples et les nations et nous devrions nous engager afin que « *... les années à venir soient comme imprégnées de miséricorde pour aller à la rencontre de chacun en lui offrant la bonté et la tendresse de Dieu*⁵ ».

Jésus, à travers sa vie exemplaire, nous enseigne à nous préoccuper davantage des autres que de nous-mêmes. C'est pourquoi, suivant l'invitation du Pape François, en commençant par ce Noël: « *Redécouvrons les œuvres de miséricorde corporelles: donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles: conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts*⁶ ».

Je sais qu'au cours de la période de Noël, un grand nombre d'entre vous seront séparés et éloignés de vos familles et de vos proches, parce que vous serez peut-être en mer ou dans un port étranger. Je voudrais vous rappeler que vous n'êtes jamais loin de l'amour de Dieu et de la protection maternelle de Marie, *Etoile de la Mer*. Puisse chacun de vous passer un saint Noël! Avec mes meilleurs vœux,

Antonio Maria Card. Vegliò

President

✠ Joseph Kalathiparambil
Secretary

1) PAPE FRANÇOIS, *Misericordiae Vultus*, Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la miséricorde, n. 3

2) Idem, n. 10

3) Idem, n. 9

4) Idem, n. 15

5) Idem, n. 5

6) Idem, n. 15

JOURNÉE MONDIALE DE LA PÊCHE

21 Novembre 2015

MESSAGE DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT

La Journée Mondiale de la Pêche a été instituée en 1998 et elle est célébrée chaque année le 21 novembre afin d'attirer l'attention sur la pêche excessive, sur la destruction de l'habitat marin et sur les graves menaces à la durabilité de nos ressources en termes de poissons. Dans la Lettre Encyclique *Laudato Si* sur la sauvegarde de la maison commune, le Pape François nous rappelle l'importance de protéger ce qui constitue une source d'alimentation pour une grande partie de l'humanité, et une opportunité de travail pour plus de 50 millions de personnes dans le monde entier : "Les océans non seulement constituent la

majeure partie de l'eau de la planète, mais aussi la majeure partie de la grande variété des êtres vivants, dont beaucoup nous sont encore inconnus et sont menacés par diverses causes. D'autre part, la vie dans les fleuves, les lacs, les mers et les océans, qui alimente une grande partie de la population mondiale, se voit affectée par l'extraction désordonnée des ressources de pêche, provoquant des diminutions drastiques de certaines espèces. Des formes sélectives de pêche, qui gaspillent une grande partie des espèces capturées, continuent encore de se développer. Les organismes marins que nous ne prenons pas en considération sont spécialement menacés, comme certaines formes de plancton qui constituent



STRINGER/AFP/Getty Images

une composante très importante dans la chaîne alimentaire marine, et dont dépendent, en définitive, les espèces servant à notre subsistance" (n° 40).

Nous continuons d'être en souci et de nous engager pour la protection de l'écosystème marin, aussi en reconnaissant l'importance du Code de conduite pour la pêche responsable qui a été adopté il y a vingt ans par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Lorsqu'il sera appliqué, ce Code de conduite favorisera un développement économique, social et environnemental meilleur et plus durable dans le secteur de la pêche.

Toutefois, nous voudrions, en cette Journée particulière, concentrer notre attention sur les pêcheurs et leurs familles qui, chaque jour et au prix de grands sacrifices, travaillent pour satisfaire l'appétit insatiable de notre monde pour les produits de la pêche.

Nous sommes tous conscients que la pêche est une des industries plus complexes et plus répandues dans le monde, et qu'elle est aussi une des professions les plus difficiles et dangereuses.

Au cours des derniers mois, à cause d'une série d'événements tragiques survenus en particulier dans le Sud-Est asiatique, plusieurs moyens de communication sociale ont porté à notre attention les thèmes de la traite, du travail forcé, de l'exploitation et des abus exercés sur les pêcheurs, sans éveiller aucune attention ou intérêt chez les personnes en général.

Le recrutement illégal et la contrebande/traite des êtres humains pour les employer dans les travaux forcés à bord des bateaux de pêche sont des pratiques encore largement utilisées pour tromper les personnes pauvres et sans instruction provenant de zones rurales des Pays en voie de développement.

Des contrats faux ou illégaux, ou encore de simples morceaux de papier sans aucune valeur juridique

déterminent les conditions de travail et le misérable salaire que ces personnes reçoivent en compensation de longues heures de travail, en légitimant de la sorte leur condition d'esclave.

Des accidents sur leur lieu de travail, des lésions permanentes sans aucun dédommagement, des morts soudaines ou encore la disparition en mer, tels sont les cauchemars que se sont trouvées à devoir affronter nombre de jeunes et nombreuses familles lorsqu'elles ont tenté d'améliorer leur vie misérable en travaillant à bord d'un bateau de pêche.

Cette situation dramatique dans laquelle sont piégés des milliers de pêcheurs est la conséquence de la logique du profit à laquelle obéissent de nombreuses compagnies et sociétés de pêche dont le but est d'obtenir un bénéfice toujours supérieur en vendant les produits de la pêche.

Etant conscients de cette réalité, nous ne pouvons pas rester indifférents et, avec les mots du Pape François, nous voulons dénoncer le fait que travailler en tant que pêcheur constitue souvent : "...une tragédie de l'exploitation et des conditions inhumaines de vie. Et ce n'est pas un travail digne ! La vie de chaque communauté exige que soit combattu à fond le cancer de la corruption, le cancer de l'exploitation des hommes et du travail, et le venin de l'illégalité. Tout au fond de nous, et avec les autres, ne nous lassons jamais de lutter pour la vérité et pour la justice" (Prato, Rencontre avec le monde du travail, 10 novembre 2015).

Pour redonner sa dignité au travail de la pêche, il faut que tous les différents composants sociaux unissent leurs forces, chacun selon ses compétences spécifiques.

- Aussi, nous demandons aux Etats dont dépendent officiellement les bateaux, aux Autorités portuaires, à la Garde Côte et aux autorités compétentes en matière maritime de contrôler toujours plus l'application de toutes les lois et Conventions nationales et internationales protégeant les droits des hommes et du travail des pêcheurs.
- Nous demandons à tous ceux qui travaillent dans le secteur de la pêche d'instaurer, dans leur chaîne d'approvisionnement et de distribution, un système strict de contrôle en introduisant des lignes/procédures sévères afin d'éliminer l'exploitation des hommes et du travail.
- Nous en appelons aux consommateurs afin qu'ils soient vigilants et aient davantage conscience non seulement de la qualité des poissons qu'ils achètent, mais aussi des conditions des pêcheurs au plan de la qualité de vie et de travail.
- En outre, nous invitons les ONG de la mer à sensibiliser les Etats membres de l'ILO ayant adopté la Convention sur le travail dans la pêche, 2007 (n° 188), à la ratifier afin de garantir aux pêcheurs un cadre de travail sûr et un welfare meilleur.
- Enfin, nous encourageons les Aumôniers et les volontaires de l'Apostolat de la Mer à poursuivre leur ministère pastoral pour les pêcheurs et leurs familles, en leur offrant un soutien matériel et spirituel, en particulier aux victimes du travail forcé et de la traite des êtres humains dans le secteur de la pêche.

Que Marie, *Stella Maris*, soit toujours une source de force et de protection pour tous les pêcheurs et les familles.



Antonio Maria Cardinal Vegliò
Président



✠ Joseph Kalathiparambil
Secrétaire

MAISON SUR LE ROC

Projet d'aide du Conseil Pontifical aux Philippines, pour les dégâts causés par le typhon Hayan

Au cours des dernières années, nous nous rendons compte toujours plus de comment le changement climatique influe sur notre vie de tous les jours et de comment il engendre de profonds bouleversements sur le territoire, souvent avec de nombreux morts et d'importants dommages. Nous y pensons souvent comme à quelque chose loin de nous, mais les catastrophes naturelles peuvent se produire en tout lieu et à tout moment.

Dans l'Encyclique *Laudato si'*, le Pape François a affirmé que "ce siècle pourrait être témoin de changements climatiques inédits et d'une destruction sans précédent des écosystèmes, avec de graves conséquences pour nous tous" (n° 24) et il a ajouté que "les pires conséquences retomberont probablement au cours des prochaines décennies sur les pays en développement" (n° 25). Dans cette même ligne, le rapport

de la Banque Mondiale publié le 8 novembre prévoit qu' "en l'absence d'un développement 'climato-intelligent', le changement climatique pourrait faire croître au-delà de 100 millions le nombre des personnes vivant dans la pauvreté avant l'an 2030".

Parmi les différentes conséquences du changement climatique, la hausse du niveau de la mer et le réchauffement des eaux auront une forte répercussion sur les populations qui vivent sur les côtes et se nourrissent de la pêche. Parmi elles, les Philippines, qui sont régulièrement touchées par divers phénomènes atmosphérique, comme le typhon Hayan du 8 novembre 2013 dont le bilan dramatique a dépassé 6000 victimes certifiées, 14 millions de personnes touchées

La campagne de collecte de fonds lancée par l'Apostolat de la Mer International du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement pour aider les communautés de pêcheurs philippins frappés par le typhon Hayan en novembre 2013, a atteint la somme de deux cent mille dollars.

Une fois de plus, nous remercions tous ceux qui, à travers leur don, ont voulu contribuer à la renaissance de ces populations.

et plus de 4 millions de réfugiés.

Très souvent, face aux images tragiques de ces catastrophes, on assiste à une véritable compétition de solidarité et de générosité au plan économique et pour ce qui est de l'assistance à travers le volontariat. Deux ans après le passage d'Hayan – qui a dévasté les îles centrales des Philippines en bouleversant la vie de millions de personnes -, la population recommence juste à vivre.

Pour aider les pêcheurs dans la reconstruction à travers des projets durables et à l'enseigne de la transparence, l'Apostolat de la Mer International du Conseil Pontifical de la Pastorale pour les Migrants et les Personnes en Déplacement s'était immédiatement mobilisé à travers une collecte de fonds qui a atteint la somme de deux cent mille dollars. Suite à un voyage effectué dans le pays par S.E. Mgr Joseph Kalathiparambil, Secrétaire du Dicastère, pour se rendre compte de la situation, il a été décidé de soutenir différents projets à l'intention des pêcheurs des quatre diocèses les plus touchés par le typhon : 1) la construction ou la réparation des maisons en partie ou totalement détruites dans la ville de Caridad Baybay (diocèse de Maasin) ; 2) la construction de logements sur l'île de Bantayan-Cebu ; 3) des programmes d'alimentation destinés aux familles de la paroisse de *Our Lady of Immaculate Conception* dans le diocèse de Borongan, mais aussi 4) dans le Vicariat Apostolique de Taytay-Palawan. La coordina-



tion de la réalisation de ces projets a été confiée au *National Secretariat for Social Action* (NASSA)-Caritas Philippines, qui devait travailler en collaboration avec les différentes réalités diocésaines locales.

Jusqu'à ce jour, le projet entièrement réalisé est celui concernant le diocèse de Maasin, et en particulier la ville de Caridad Baybay, avec une population de 6000 personnes environ. La ville avait été profondément touchée et la vision qui s'offrait au regard de la première équipe de secours n'était qu'une immense destruction. Le diocèse de Maasin s'était immédiatement mis au travail pour apporter son concours en envoyant à la Paroisse de Notre-Dame du Rosaire le personnel du Centre d'Action Sociale Diocésain et des produits de première nécessité. Une fois dépassée la première étape de l'urgence, le diocèse a commencé à penser à l'avenir et à la nécessité de reconstruire les maisons détruites afin de protéger et soutenir l'ensemble des groupes familiaux. Après avoir vérifié l'ampleur de la destruction, et en collaboration avec le NASSA, les membres de l'Apostolat de la Mer local ont identifié plus de quatre cents familles devant bénéficier de son aide pour acheter le matériel nécessaire à la reconstruction de leurs logements.

Le processus de reconstruction prévoyait l'implication de la communauté locale, dont les étudiants du *Youth Servant Leadership And Education Program* (YSLEP), et d'utiliser les artisans locaux (menuisiers et charpentiers) en aidant ainsi les personnes à être elles-mêmes les responsables de leur renaissance. Tous les membres des familles bénéficiaires ont pu retirer personnellement le matériel nécessaire pour réparer leurs maisons, les rendre plus sûres contre les forces de la nature et plus confortables.

Dans l'île de Bantayan, située au nord de Cebu, avec les fonds reçus, l'Apostolat de la Mer local est actuellement en train de construire des logements pour 70 familles pauvres du quartier Sillon qui avait été entièrement dévasté par la furie du super-typhon, lequel avait, sur son passage, semé la terreur et la destruction dans cette communauté de pêcheurs et de cultivateurs de noix de coco.

Dans le diocèse de Borongan, le projet de l'Apostolat de la Mer entend améliorer les conditions de vie de 53 familles de pêcheurs de l'île de Guiian, située dans la partie est de la province de Samar, qui vivent de la pêche artisanale. Elle a été la première localité touchée par le typhon, qui l'a rasée au sol entièrement.

Le dernier projet en cours de réalisation concerne les îles de Concepcion et Algeciras, dans la partie nord de Palawan, dans le Vicariat Apostolique de Taytay : il a pour but de soutenir financièrement la population qui vit de la production d'algues marines et pour le repeuplement des mangroves, qui protègent les côtes et offrent un excellent milieu pour la reproduction des poissons.

La famille de l'Apostolat de la Mer International, a, par sa réponse généreuse, mis en pratique l'exhortation que le Pape François nous a adressée à tous dans son Encyclique : "il n'y a pas non plus de place pour la globalisation de l'indifférence" (n° 52). Ceux qui ont eu et auront la possibilité de construire une maison sur des fondations en ciment n'auront plus peur, parce que leur maison est construit sur le roc.



Rencontre/Consultation avec l'Association des pêcheurs de Sherwood, 12 mai 2015, Guiuan, Samar de l'Est



population qui vit de la production d'algues marines et pour le repeuplement des mangroves, qui protègent les côtes et offrent un excellent milieu pour la reproduction des poissons.

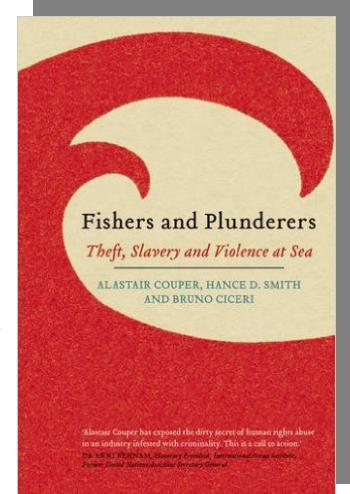


LE SRI ET L'ITF PROMEUVENT UN NOUVEAU LIVRE SUR LA SITUATION DÉSÉSPÉRÉE DES PÊCHEURS

Seafarers' Rights International (SRI) et le International Transport Workers' Federation (Fédération internationale des ouvriers du transport - ITF) promeuvent un nouvel ouvrage sur la terrible situation des pêcheurs, qui a été publié le jeudi 30 juillet. *Fishers and Plunderers; Theft, Slavery and Violence at Sea (Pêcheurs et pillards; Vol, esclavage et violence en mer)*, publié par Pluto Press, explore la face sombre de l'industrie de la pêche mondiale, y compris l'exploitation, le travail des enfants, le crime et la traite des êtres humains. Il a été écrit avec la collaboration active de l'ITF et du SRI.

Écrit par Alastair Couper, Hance D Smith et Bruno Ciceri, le livre effectue une vaste analyse de l'industrie et renforce la position de l'ITF et du SRI selon laquelle:

- Les pêcheurs dans le monde paient le prix des pressions économiques et environnementales que doit affronter aujourd'hui l'industrie de la pêche.
- La concurrence et la déréglementation accrues, ainsi que le recours aux pavillons de complaisance, exercent une pression sur les salaires et les conditions des pêcheurs.
- La surcapacité des flottes de pêche et les pratiques de pêche destructrices épuisent les stocks de poisson, ce qui accroît les pressions économiques sur l'industrie.
- La pêche est la profession la plus dangereuse du monde, et contrairement à d'autres secteurs, elle devient encore plus risquée. Au Royaume-Uni, par exemple, au cours de la période 1996-2005, le taux d'accidents mortels dans l'industrie de la pêche était 115 fois plus élevé que celui concernant l'ensemble de la force de travail.
- En ce qui concerne la pêche en haute mer, l'isolement, le manque de sécurité, les accidents et la violence sont fréquents, et touchent en particulier les pêcheurs migrants provenant de pays en voie de développement.
- De plus en plus de cas de traite d'êtres humains viennent à la lumière, dans lesquels des personnes pauvres deviennent esclaves sur des navires de pêche.
- Les petites communautés de pêche, en particulier dans les pays en voie de développement, souffrent à cause de la prolifération de grandes entreprises de pêche commerciale et de la pêche illégale.
- Le désespoir découlant des terribles conditions à bord des navires de pêche a conduit à des mutineries, et même à des meurtres.
- Les navires de pêche sont utilisés pour des activités criminelles, y compris le trafic de drogue. Des pirates en prennent également le contrôle pour lancer des attaques.
- La situation désespérée des pêcheurs, ainsi que l'illégalité en mer, indiquent le besoin urgent d'un cadre légal et réglementaire international renforcé, qui soit correctement appliqué.



Deirdre Fitzpatrick, directrice exécutive du SRI, a commenté: « Le SRI a soutenu sans hésiter la publication de ce livre, car cela fait partie de notre mission de promouvoir et de faire progresser les droits de ceux qui travaillent en mer. Les marins de la marine commerciale qui apportent des biens et de l'énergie aux consommateurs du monde sont vulnérables à l'exploitation et à l'abus. Les pêcheurs qui apportent le poisson sur les tables du monde doivent faire face à des conditions encore pires chaque jour. Ce livre apporte une lumière sur le coût humain réel que paient les pêcheurs et sur les violations éclatantes de leurs droits humains fondamentaux et devrait être un catalyseur de changement dans l'industrie. Nous pensons que son message est si important que nous avons acheté 500 copies pour les distribuer aux syndicats membres de l'ITF ».

Le directeur de la section de la pêche de l'ITF, Johnny Hanson, a déclaré: « Ces constatations effroyables soulignent le besoin d'une action décisive de la part du gouvernement en vue d'affronter ces terribles abus. Ce livre nous rappelle de façon opportune la raison pour laquelle un contrôle rigoureux de toute la chaîne d'approvisionnement qui apporte le poisson jusqu'à nos tables est nécessaire, et pourquoi il est si important que les pays signent la Convention 188 de l'OIT, qui vise à assurer des normes dignes sur les navires de pêches ». Pour plus de détails sur la Convention 188 de l'OIT, visiter le site <http://goo.gl/UoZYM9>. Celle-ci est également traitée dans le chapitre 14 du livre. Ceux qui désirent recevoir une copie gratuite du livre, sont priés de bien vouloir envoyer leur adresse e-mail à: aosbruno@hotmail.com

FISHERS AND PLUNDERERS : THEFT, SLAVERY AND VIOLENCE AT SEA

par Alastair Couper, Hance D. Smith et Bruno Ciceri

« Ce ne sont pas des poissons que vous achetez – ce sont des vies humaines ». C'est sur cette citation, écrite il y a environ 200 ans, que s'ouvre l'ouvrage intitulé *Fishers and Plunderers : Theft, Slavery and Violence at Sea* (Pêcheurs et pillards : vol, esclavage et violence en mer). Elle sert de prémissse et donne le ton de l'exploration de l'industrie globalisée de la pêche réalisée par Alastair Couper, Hance D. Smith et Bruno Ciceri. Couper et Smith sont tous deux des chercheurs expérimentés, qui ont écrit un nombre considérable d'articles et de livres sur les activités maritimes allant de l'expédition internationale au développement des communautés. De plus, Ciceri apporte à l'ouvrage presque 30 ans d'expérience de travail parmi les migrants et les gens de mer à travers le monde. A travers cette diversité de leur connaissance comme experts du milieu maritime, les auteurs ont tissé ensemble le récit de la façon dont la demande globale et les pressions corporatives exploitent les ressources de la pêche et ceux dont la subsistance dépend de cette industrie.

La principale force de ce livre réside dans la façon dont les lecteurs peuvent se plonger dans cette histoire sans connaissance préalable de l'industrie de la pêche. Chaque chapitre s'appuie un peu sur le précédent, mais peut aussi être lu indépendamment, pour informer les lecteurs sur les différentes étapes qui vont du recrutement des marins jusqu'à la distribution du poisson. Les lecteurs pourront apprécier la complexité de la chaîne d'approvisionnement et des difficultés qui existent pour renforcer et assurer les droits des pêcheurs. Ce livre est divisé en deux sections dont la première se concentre sur les détails pratiques de l'industrie : l'approvisionnement en poissons, les règlements nationaux et internationaux, les bateaux et les équipements (appareillages). Dans cette section, les auteurs font valoir que la course à la pêche crée une industrie inappropriée avec des conséquences néfastes pour les stocks de poissons, pour les communautés maritimes et pour la vie des pêcheurs. Avec la raréfaction croissante des ressources, le poisson devient toujours plus cher. Pour réduire les dépenses, moins de pêcheurs sont employés, les longues heures de travail sont la norme, de même que de vieux bateaux qui s'éloignent toujours plus des côtes. Les États côtiers possèdent le contrôle économique exclusif jusqu'au 200 milles marins de leurs côtes ou jusqu'à la frontière des pays voisins. Ce système devait servir à allouer des quotas, d'abord aux Etats côtiers, puis aux Etats étrangers. Toutefois, en pratique, les pays en voie de développement ont vendu leurs droits de pêche aux pays développés, diminuant ainsi la viabilité économique des pêcheurs à petite échelle et de leurs communautés. En outre, il existe un certain nombre d'exemples de surpêche, qui nuisent à l'environnement, et des façons de maximaliser les profits à travers le blanchiment et la commercialisation des captures volées.

Cette course vers le bas (en termes de coûts de travail) rend cette profession déjà risquée encore plus dangereuse avec de nombreux cas de pratiques illégales, non déclarées et non réglementées (IUU). Pour certains pays d'Afrique de l'Ouest, la pêche IUU représente environ 40 pour cents des prises dans leurs zones économiques exclusives (EEZ). Cet environnement concurrentiel conduit certains pêcheurs, souvent à leur insu, dans des situations précaires, allant jusqu'à l'esclavage, à la piraterie et au trafic de drogue.

La deuxième partie se concentre sur la façon dont les pêcheurs sont recrutés et comment ils sont traités une fois qu'ils travaillent dans l'industrie. Les auteurs fournissent un aperçu de certaines façons dont les accords sont créés, modifiés et imposés pour réduire les coûts du travail des migrants pêcheurs. Ces contrats sont souvent douteux, avec des migrants (et parfois leurs communautés) qui doivent payer des agents de recrutement pour leurs frais de voyage et leurs papiers, avec la promesse que ces dépenses seront soustraites de la rémunération du pêcheur, s'il reçoit effectivement son paiement à la fin de la journée. Les auteurs parlent des centres

Kathleen Chiappetta présente *Fishers and Plunderers : Theft, Slavery and Violence at Sea*, University of Chicago Press 2015, (Pêcheurs et Pillards : vol, esclavage et violence en mer) comme une bonne introduction générale sur la chaîne d'approvisionnement qui se cache derrière les 90 millions de tonnes de poissons qui sont pêchés et débarqués chaque année dans l'industrie globalisée de la pêche. Alastair Couper, Hance Smith and Bruno Ciceri tirent partie de leur expérience pour illustrer les problèmes de la pêche intensive et de la durabilité ainsi qu'aux conditions de travail souvent harassantes des pêcheurs.

de recrutement et du trafic de pêcheurs, y compris des migrants ukrainiens pêchant sur des bateaux russes, turcs ou japonais, et des personnes du Sud-Est asiatique faisant l'objet d'un trafic d'êtres humains en Thaïlande. Tandis qu'en mer, les pêcheurs immigrés sont à la merci des éléments et du capitaine. Les auteurs fournissent un certain nombre d'exemples terrifiants qui détaillent les abus et les esclavages haineux. Dans certains cas, des enfants sont utilisés comme main d'œuvre et les pêcheurs immigrés endurent des mauvais traitements quotidiens, ils se voient refusés les soins médicaux et, parfois même, ils sont assassinés. S'ils s'échappent, ils ne possèdent généralement pas de passeports pour prouver leurs identités et sont parfois arrêtés et emprisonnés. Certains pêcheurs y parviennent parfois, mais d'autres se tournent vers la révolte et le crime pour sortir de leurs situations précaires. Ce qui devient évident à la lecture de cet ouvrage, c'est qu'il existe différents degrés d'abus et qu'une aide extérieure est de plus en plus nécessaire. La Nouvelle-Zélande, par exemple, a amendé sa loi pour faire en sorte que même les bateaux étrangers pêchant dans la Zone néo-zélandaise EEZ, à partir de 2016, doivent respecter pleinement la juridiction (213) de la Nouvelle-Zélande, qui comporte un renforcement du respect des normes du travail. En outre, un certain nombre d'organisations caritatives et de bienfaisance aident les pêcheurs à connaître leurs droits et à récupérer leurs pertes de salaires.

Ce livre fournit une grande variété d'exemples qui montrent la portée des conditions déplorables et les abus auxquels sont soumis les pêcheurs migrants dans le monde entier. Sa richesse réside dans l'évocation d'émotions fortes dues à certaines réalités comme lorsque les pêcheurs tirent au sort qui sera le prochain sacrifié ou lorsqu'ils sont utilisés comme monnaie d'échange dans la politique de frontière des îles Spratly, une zone hautement contestée qui, sur les cartes de navigation, est signalée comme étant dangereuse. Il existe de nombreux exemples d'abus qui conduisent à se demander s'il existe autant de cas où les pêcheurs sont traités humainement. Les auteurs présentent certains exemples en ce sens, comme celui de la Nouvelle-Zélande, qui affronte et tâche de mettre fin aux abus commis dans ses eaux territoriales.

Les auteurs sont plutôt succincts lorsqu'ils mettent en relief les diverses dimensions de leur thèse, mais ils n'approfondissent pas trop chaque question particulière. On peut donc dire qu'il s'agit d'un excellent texte d'introduction à la filière mondiale de la pêche. Pour ceux qui connaissent cette industrie, le livre est bien structuré dans la mesure où il situe les questions en contexte, en apportant, en même temps, une contribution à un cadre plus vaste.

Comme l'indique la seconde phrase du premier chapitre, le volume souhaite « sensibiliser l'opinion publique sur les morts, les dangers et les conditions déplorables des pêcheurs qui gagnent leur vie grâce à la mer et, surtout, sur les communautés qui dépendent d'eux ». Couper, Smith et Ciceri rejoignent leur objectif, en fournissant une vaste gamme d'exemples qui deviennent la loupe grâce à laquelle les lecteurs peuvent voir comment sont capturés et débarqués chaque année, dans cette industrie mondialisée, 90 millions de tonnes de poissons pêchés.

LA DIFFICILE SITUATION DES PÊCHEURS, UNE PRÉOCCUPATION POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE

par Greg Watts 13.11.15

Les images à la télévision d'hommes, de femmes et d'enfants en proie au désespoir, navigant en Méditerranée sur des bateaux surchargés ne sont devenues que trop familières, en particulier au cours des derniers mois. De même que les récits de trafiquants en Turquie, en Afrique du Nord ou ailleurs, qui gagnent de l'argent sur la souffrance et la misère humaines.

Pourtant, la traite a lieu dans de nombreuses parties du monde et dans diverses circonstances. En ce qui concerne les industries maritimes et de la pêche, cela est devenu à présent un problème important, affirme le père Bruno Ciceri, membre du Conseil pontifical pour les migrants et les personnes en déplacement, qui supervise le travail de l'AM dans le monde.

Les aumôniers portuaires et les visiteurs bénévoles à bord des navires de l'AM travaillent dans 207 ports dans 38 pays, et assurent un lien vital avec les marins. Avant de rejoindre le Conseil pontifical, le père Bruno a passé 11 ans aux Philippines et 13 ans en tant qu'aumônier portuaire et directeur de centres Stella Maris à Kaohsiung, à Taïwan.

La traite a lieu dans de nombreux endroits. « Lorsque nous parlons de traite, nous pensons souvent aux migrants, à la prostitution ou d'autres choses », affirme-t-il. « Mais il y a beaucoup de traite dans l'industrie de la



pêche et dans la marine marchande. Nous avons même eu des cas de navires arrivant en Grande-Bretagne et en Irlande avec à leur bord des équipages ayant été exploités ».

Il cite également le cas l'an dernier de 35 Afghans, dont 13 enfants, qui ont été découverts dans un container au port de Tilbury, dans l'Essex, et qui ont fait la une des journaux. L'une des personnes du groupe a été trouvée morte lorsque le container a été ouvert.

Le père Bruno est le co-auteur de *Pêcheurs et pilleurs: vol, esclavage et violence en mer*. Pour de nombreux pêcheurs dans un grand nombre de pays, la réalité est très éloignée des scènes tranquilles que nous pouvons voir sur les côtes anglaises, déclare -t-il. « L'exploitation des pêcheurs commence lorsqu'un grand nombre d'entre eux sont embauchés de façon illégale ou entraînés par la traite dans ce travail, ou encore lorsqu'ils sont obligés de signer un contrat qui ne leur garantit aucun droit de travail.

« Les pêcheurs sont exploités parce qu'ils doivent vivre toujours à bord des navires de pêche, confinés dans des espaces très restreints et bruyants ». Ils sont contraints de travailler de longues heures, dans n'importe quelle condition climatique sans vêtements adéquats, pour un salaire très bas et sans aucune protection sociale en cas d'accident ou de mort ».

En intervenant à une rencontre du Réseau d'organisations chrétiennes contre la traite des êtres humains (COATNET), à Paris au début du mois [de novembre], Apinya Tait, directrice adjointe de l'AM à Sriracha, en Thaïlande, a déclaré que les ports ont été identifiés comme lieux de transit non seulement pour les marchandises et les passagers, mais aussi pour les victimes potentielles de la traite en vue du travail forcé et de l'exploitation sexuelle.

« Les navires de pêche opèrent souvent en haute mer, très loin de toute forme d'autorité gouvernementale ou reconnue, pouvant contrôler et inspecter les conditions humaines et de travail des pêcheurs à bord, ou appliquer la loi et imposer les sanctions ». « Les coûts d'exploitation des navires de pêche sont extrêmement élevés et les stocks de poissons déclinent, c'est pourquoi pour de nombreuses compagnies, la seule façon de demeurer compétitifs et de maintenir une marge de profit est de réduire les coûts de main d'œuvre ».

Elle a ajouté que les consommateurs devaient être plus attentifs au fait que les produits de la mer qui sont généralement très peu chers ou qui sont régulièrement vendus à des prix très compétitifs peuvent provenir de compagnies ayant habituellement recours au travail forcé et à la traite d'êtres humains. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, un nombre croissant de pêcheurs migrants dans les nations pauvres du sud-est de l'Asie, tels que le Cambodge, l'Indonésie et les Philippines, sont souvent victimes de la traite pour être utilisés comme « esclaves de travail forcé » sur les bateaux de pêche.

Les hommes se tournent souvent vers les aumôniers de l'AM, tels que le père Isagani Fabito à Aklan aux Philippines pour chercher de l'aide. C'est grâce au père Fabito que Vincente, un homme de 34 ans faisant des tours de 20 heures d'affilée sur un thonier dans l'Océan indien, a pu s'échapper. Au début, un intermédiaire dans son village lui avait promis un salaire de 550\$ par mois, mais, après avoir payé près de 560\$ en frais de commission, il découvrit qu'il n'allait être payé que 200 US\$ lorsqu'il arriva à l'agence de placement à Singapour.

« La première fois que j'ai vu le contrat j'ai eu un choc », a-t-il déclaré. Mais il était trop tard et accablé de dettes, Vincente signa, condamnant ainsi les trois années suivantes de sa vie à un destin incertain. Après dix mois, son bateau arriva à Cape Town, en Afrique du Sud. Pour la première fois depuis son départ, il put appeler sa famille, qui lui dit de rentrer.

Sa famille contacta le père Fabito, qui arriva à trouver quelqu'un à l'International Transport Workers' Federation (Fédération internationale des ouvriers du transport) à Cape Town, pour aider Vincente à débarquer du navire et à prendre un avion pour rentrer chez lui. Lorsqu'il arriva à Singapour, où il devait prendre une correspondance, un autre aumônier de l'AM l'attendait pour l'accueillir. « J'avais peur que quelqu'un de l'agence vienne le chercher à l'aéroport et le fasse remonter sur un navire », a déclaré le père Fabito.

Roger Stone, aumônier de l'AM à Southampton et Portsmouth, a déclaré que la traite est rare sur les navires qui arrivent dans les ports de Grande-Bretagne, mais lorsque cela arrive, c'est très grave. « J'ai défendu des Philippins victimes de la traite. Les marins d'autres pays comme le Ghana, par exemple, sont également victimes. J'ai rencontré un autre marin qui était aussi presque certainement une victime du Kenya. Les victimes ne réalisent pas nécessairement qu'elles sont victimes. Elles peuvent être prises au piège et avoir des dettes



Christian Organisations Against
Trafficking in Human Beings

envers leurs trafiquants ». Il a affirmé que les ports doivent être le plus attentifs possible aux possibilités de traite d'êtres humains. « Les ports sont parfois lents à réaliser que les marins qui dénoncent les conditions dangereuses dans lesquelles ils doivent travailler ne se reconnaissent pas immédiatement comme victimes potentielles de la traite. Et parfois pas du tout ».

L'an dernier, l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté un nouveau protocole pour éliminer les formes modernes d'esclavage, une mesure saluée par le directeur national de l'AM en Grande-Bretagne, Martin Foley. « Les marins et les pêcheurs travaillent dans l'un des cadres les plus dangereux et pourtant, trop souvent, les gouvernements et les autorités ferment l'œil sur les terribles conditions qu'un grand nombre d'entre eux doivent endurer. « Nous avons lu des articles sur les traitements brutaux réservés aux travailleurs en Thaïlande liés à la production de produits de la mer. Malheureusement, ces conditions atroces ne se limitent pas à la Thaïlande ».

L'AM est au premier plan dans la lutte contre la traite en mer. Au début des années 90, l'AM aux Philippines a mené une campagne pour éduquer les populations pauvres dans les zones rurales à propos de la traite et du travail forcé. Plus récemment, la Fédération italienne des Centres Stella Maris (AM) en Italie, a mis en place un projet appelé « Haven in harbour » (« Un refuge dans le port ») dans quatre ports italiens – Gênes, Bari, Syracuse et Trieste.

A la fin de novembre, le père Bruno a participé à une rencontre à Oslo organisée par l'OIT pour discuter de la traite dans l'industrie de la pêche. Des rencontres sont prévues l'an prochain dans chacune des neuf régions de l'AM dans le monde pour étudier la meilleure façon pour les aumôniers portuaires d'aider les victimes de la traite et ce qu'ils peuvent faire pour tenter d'affronter ce problème.

COOPÉRATION DANS LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES MARINS

RENCONTRE BIENNALE DES MEMBRES DE LA
COATNET

Paris, 9-11 Novembre 2015



Généralement, lorsque nous évoquons la traite ou le trafic, nous avons tendance à penser naturellement à la traite des femmes et des enfants principalement pour l'industrie du sexe et parfois pour le travail forcé dans certains types d'usines dans des villes industrielles. De plus, nous associons le trafic et la traite avec l'industrie maritime en ce qui concerne les marchandises, pas les personnes. Toutefois, peu d'entre nous pensent que la traite/le trafic de personnes pourrait être fortement associé avec l'industrie maritime. Nous avons vu dans les médias que parfois, les containers sont utilisés comme moyen pour transporter des personnes d'un pays à l'autre, mais c'est en particulier dans l'industrie de la pêche que la traite/trafic des personnes à toutes sortes de fins atteint son sommet.

Il y a quelques mois, le gouvernement indonésien a lancé une offensive contre les navires de pêche thaïlandais opérant dans leurs eaux territoriales, et ont trouvé un grand nombre de pêcheurs (thaïlandais, vietnamiens, cambodgiens et birmans) victimes de la traite/trafic dans leurs pays, attirés par la promesse d'un travail à l'étranger. Sur les îles d'Ambon et de Benjina (Indonésie), des campements ont été découverts dans la jungle, où les victimes étaient retenus prisonniers et nourris presque exclusivement d'animaux sauvages. Lorsqu'on avait besoin d'eux, on conduisait ces personnes travailler sur les bateaux de pêche, puis on les ramenait dans la jungle. Il y avait également plusieurs tombes sans nom, juste la nationalité, selon toute probabilité des personnes qui sont mortes ou qui ont été tuées pour des raisons que nous ne connaîtrons jamais. Cette situation tragique et incroyable a fait la une de nombreux journaux internationaux, de même qu'auparavant, des articles, des reportages et des vidéos avaient dénoncé les conditions de travail et humaines assimilables à l'exploitation dans lesquelles de nombreux pêcheurs, pas seulement en Asie, vivaient afin de fournir des produits de la mer à bon marché aux grandes chaînes de distribution dans le monde.

Ce type de dénonciation internationale ne produit que peu ou pas de résultats. Tout d'abord, parce que les navires de pêche opèrent en plein océan, très loin de toute forme de gouvernement ou d'autorité reconnue qui pourrait

contrôler et inspecter les conditions de travail et les conditions humaines des pêcheurs, appliquer la loi et imposer des sanctions. En second lieu, Les coûts d'exploitation d'un navire de pêche sont extrêmement élevés et le volume de poissons capturés baisse pour plusieurs raisons. Pour de nombreuses compagnies de pêche, la seule façon de demeurer compétitifs sur le marché et de maintenir une marge de profit est de réduire les coûts de main d'œuvre. Les raisons principales pour lesquelles les personnes sont victimes de la traite/trafic en vue du travail forcé dans l'industrie de la pêche est le profit!

L'Apostolat de la Mer (AM) est le ministère pastoral catholique qui, depuis sa création en 1920, fournit une assistance pastorale aux marins, aux pêcheurs et à leurs familles, et est en première ligne dans la prévention de la traite/trafic de personnes et dans la lutte contre l'exploitation et les abus au sein de l'industrie maritime. Un grand nombre des 350 environ centres *Stella Maris* stratégiquement situés dans les ports du monde entier, offrent un refuge aux personnes qui tentent d'échapper au piège mortel de la traite et aux mailles des trafiquants. Les aumôniers et les volontaires accueillent et soutiennent (matériellement et spirituellement) les victimes qui ont dénoncé et révélé les méthodes utilisées par les trafiquants et les passeurs pour tromper leurs victimes.

L'AM est en première ligne dans la prévention et la lutte contre la traite depuis le début des années 90, lorsqu'il a lancé aux Philippines un «*Anti-Illegal Recruitment Consciousness Year Program*», une campagne visant à éduquer les personnes, en particulier dans les zones rurales, à ne pas accepter d'offres d'emplois ou à ne pas signer de contrats apparemment prometteurs par l'intermédiaire de personnes leur faisant miroiter des emplois à l'étranger .

Plus récemment, de juin 2013 à novembre 2014, la Fédération nationale *Stella Maris* en Italie a mené le projet «*Haven in Harbour*» (un refuge dans le port) au sein du programme européen «*Prevention of and against Crime*» (ISEC) - *Trafficking in Human Beings* («*Prévenir et combattre la criminalité – Traite d'êtres humains*») dans quatre ports italiens (Gênes, Bari, Syracuse et Trieste). Dans ce projet, pour la première fois, les ports ont été identifiés comme des « points de transit » pour les victimes potentielles de la traite/trafic. Pour plus d'informations, visitez le site: <http://www.haveninharbour.com/>

En tant qu'AM international, nous sommes heureux de coopérer avec le «*Migration and Refugees Service*» (Service de migration et des réfugiés) de la Conférence des évêques catholiques des Etats-Unis (USCCB/MRS). Hilary Chester, qui sera la prochaine intervenante, nous en parlera plus en détails.

Toutefois, je pense que si nous voulons obtenir des résultats dans la prévention, la protection et la poursuite en justice en ce qui concerne la traite/trafic, en particulier dans l'industrie maritime, il est nécessaire de renforcer notre coopération et notre collaboration non seulement entre nous, membres de la COATNET, mais également avec le gouvernement, les compagnies de produits maritimes et les consommateurs.



- Nous devrions inviter les gouvernements à travers les autorités adéquates (contrôle par l'Etat du port, gardes-côtes, Etat du pavillon, autorités portuaires, etc.) à intensifier les inspections et les contrôles non seulement lorsque les navires de pêche sont dans les ports, mais patrouiller en mer, pour inspecter les navires de pêche et contrôler s'ils respectent les conventions maritimes et les réglementations en ce qui concerne le traitement humain et professionnel des pêcheurs.
- Nous devrions demander que les compagnies de produits de mer forment leur employés/personnel à identifier les maillons vulnérables ou faibles dans leur chaîne d'approvisionnement, là où des personnes victimes de traite/trafic pourraient être utilisées et choisir des fournisseurs qui déclarent clairement ne pas avoir recours au travail forcé ni à la traite dans leurs activités de pêche.
- Nous devrions organiser une campagne pour sensibiliser les consommateurs sur l'exploitation et les abus qui ont lieu dans l'industrie de la pêche et sur le fait que souvent, les produits à bon marché sont le résultat du travail forcé et de la traite de personnes.

En tant qu'AM, nous nous engageons à prévenir et à lutter contre le trafic et le travail forcé dans l'industrie maritime en fournissant une éducation aux personnes vulnérables et vivant dans des conditions de pauvreté. Le centre *Stella Maris* continuera d'offrir un refuge et un soutien aux victimes et de les aider à reconstruire leur vie une fois qu'ils seront libérés de l'esclavage. Nos aumôniers et volontaires continueront de visiter les ports et d'être attentifs à détecter les victimes potentielles de la traite/trafic et du travail forcé.

Nous espérons pouvoir faire tout cela avec vous tous.

Ms Apinya Tajit, directrice adjointe, Apostolat de la Mer (AOS)
Sriracha, diocèse de Chanthaburi , Thaïlande

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EXPLOITATION DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE DANS LA RÉGION ATLANTIQUE

Une Conférence internationale sur l'exploitation du travail dans l'industrie de la pêche dans la Région Atlantique s'est déroulée à Oslo, en Norvège, du 25 au 26 novembre, pour parler du travail forcé et de la traite d'êtres humains dans l'industrie de la pêche.

L'objectif de la Conférence d'Oslo était de discuter des bonnes pratiques, des solutions et des méthodes innovatrices pour affronter la question de l'exploitation du travail dans le secteur de la pêche.

Les problèmes à l'étude comprenaient les responsabilités des Etats du pavillon, des Etats côtiers, des Etats du port et des Etats nationaux des pêcheurs. La discussion visait à promouvoir une action nationale et internationale efficace pour mettre fin au travail forcé et au trafic d'êtres humains et à promouvoir le travail digne dans la pêche. La rencontre était centrée sur la région atlantique, mais elle a réuni des experts du monde entier pour faciliter un échange bénéfique à tous.

Les participants à la Conférence d'Oslo étaient :

- des représentants d'organisations gouvernementales, de travailleurs et d'employeurs;
- des experts sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (IUU) et sur les activités criminelles de pêche;
- des experts en matière d'exploitation du travail dans le secteur de la pêche (application des lois, protection des travailleurs et/ou rapatriement des victimes de la traite de personnes);
- des observateurs d'autres organisations internationales, ONG et mass médias.

Les participants provenaient de toutes les régions du monde et des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Cambodge, Colombie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Finlande, France, Ghana, Indonésie, Islande, Italie, Myanmar, Namibie, Pays-Bas, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Thaïlande, Ukraine, Uruguay et Saint-Siège.

OSLO,
25-26
Nov.
2015



International Conference on Labour Exploitation in the Fishing Sector in the Atlantic Region



Thaïlande —pêcheurs migrants

L'APOSTOLAT DE LA MER INTERNATIONAL

VISITE L'ÉQUIPAGE DU « BRITANNIA »

Le Britannia a été baptisé par Sa Majesté la Reine Elizabeth II, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulé à Southampton, le 10 mars 2015.

Après avoir accompli les procédures d'embarquement, Mgr Joseph Kalathiparambil, accompagné du P. Bruno Ciceri et par Mme Antonella Farina, les deux personnes qui travaillent dans le secteur de l'Apostolat de la Mer au sein du Dicastère du Vatican, a été accueilli à bord par le commandant David Pembridge. Au cours d'une brève cérémonie, tous deux se sont échangé le crest de l'Apostolat de la Mer et du Britannia.

A cause d'une mer agitée, le navire était entré dans le port avec une heure de retard, ralentissant aussi le débarquement des passagers pour leur excursion à Rome. En conséquence, une grande partie des 1350 membres de l'équipage était affairee dans les occupations ordinaires de nettoyage et n'a pas pu assister à la messe célébrée par l'évêque dans le théâtre du bateau. Beaucoup de participants provenaient de pays catholiques - la plupart sont Indiens et Philippins - et la messe a constitué pour eux un moment particulièrement émouvant.

Mgr Kalathiparambil, qui est, depuis presque 5 ans, Secrétaire du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement, a ensuite effectué un tour du navire, très chaleureusement accueilli par l'équipage dans le réfectoire où il a finalement déjeuner.

Etais également présent à bord le diacre Roger Stone, aumônier du port de Southampton, *port d'attache* du navire. Celui-ci a affirmé que cette visite a souligné la sollicitude particulière de l'Eglise envers les marins, à travers son réseau d'aumôniers dans de nombreux ports du monde et à bord des navires de croisière de la compagnie P & O Cruise.

Le diacre Roger a encore déclaré : « la coopération singulière qui existe entre la compagnie P & O et l'Apostolat de la Mer est très appréciée de l'équipage, qui sait que l'aumônier est quelqu'un sur lequel on peut compter pour un soutien spirituel et émotionnel ». Le diacre avait béni le bateau, fleuron de la flotte de P&O Cruises, le jour de son voyage inaugural de Southampton, en mars.

Cette visite a constitué une occasion unique de réaffirmer avec les compagnies de croisière les efforts accomplis et l'intérêt manifesté par l'Eglise pour le bien-être des marins, d'exprimer la solidarité et la



S. Exc. Mgr Joseph Kalathiparambil, Secrétaire du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement, qui coordonne les activités de l'Apostolat de la Mer au niveau international, a visité le 15 octobre, à Civitavecchia, près de Rome, le nouveau navire de croisière Britannia (141.000 tonnes), de la compagnie P & O Cruises, avant que celui-ci ne regagne la mer des Caraïbes pour la saison hivernale.



proximité de l'Eglise envers tous ceux qui naviguent, à différents titres, et en particulier à l'égard de l'équipage du Britannia, d'apporter le réconfort de la foi à tous les membres de l'équipage qui se professent chrétiens et, enfin, de soutenir et de réaffirmer le travail et les efforts accomplis par tous les aumôniers de bord.

HOMÉLIE À BORD DU « BRITANNIA »

S.Exc. Mgr Joseph Kalathiparambil,
secrétaire du Conseil pontifical

Comme l'affirme le préambule de la Lettre apostolique sous forme de Motu proprio sur l'apostolat de la mer: « *Stella Maris (Etoile de la Mer) est depuis longtemps l'appellation privilégiée par laquelle les gens de mer s'adressent à Celle à qui ils ont toujours confié leur protection: la Vierge Marie* ».

Pour cette raison, nous avons choisi la Messe en l'honneur de Marie, *Etoile de la Mer*, et je voudrais invoker sur chacun d'entre vous et sur tous les membres de vos familles, où qu'ils soient, la bénédiction et la protection de notre Mère Marie. Nous connaissons tous le récit de l'Evangile que nous venons d'entendre. Marie, une simple jeune fille de Nazareth, est choisie par Dieu pour être la Mère du Sauveur du monde.

Marie fut surprise par la salutation de l'ange du Seigneur. Elle fut encore plus confuse par le dessein qui lui fut présenté. Elle était pleine de doutes et avait peur, mais malgré tout, elle répondit « OUI » au Seigneur. A partir du moment où l'Ange la quitta, Marie commença à vivre dans la foi, en ayant confiance dans le Seigneur, même quand elle ne comprenait pas ce qui arrivait. De cette façon, elle put remplir la mission qui lui était confiée d'apporter Jésus Christ au monde.

Lorsque nous réfléchissons à l'Annonciation à Marie, et à sa coopération avec Dieu pour réaliser son dessein de sa-

lut, nous réfléchissons également sur notre vocation et sur l'appel de Dieu à chacun de nous en vue de contribuer à apporter le Christ dans le monde d'aujourd'hui.

Souvent, nous pensons que l'appel de Dieu n'est réservé qu'aux prêtres et aux religieuses qui consacrent leurs vies au Christ. Nous oublions que Dieu nous appelle tous à accomplir sa volonté et à être ses témoins, quelle que soit la profession que nous choisissons et quel que soit notre état de vie.

Nous savons tous que faire la volonté de Dieu est parfois difficile parce que Dieu nous demande d'être sincères, honnêtes, fidèles, bons, généreux, etc., et nous tendons à faire le contraire parce que c'est plus facile.

Dans nos prières et en particulier lorsque nous récitons le Notre Père, nous disons: « Que ton Règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », nous pouvons demander l'aide de Dieu pour nous aider à être comme la Bienheureuse Vierge Marie qui a fait la volonté de Dieu, même lorsque cela était difficile. En faisant la volonté de Dieu, nous devenons des témoins crédibles de Jésus Christ.

Dans ce monde particulier dans lequel vous travaillez, il y a un grand besoin de témoignage chrétien. Rappelez-vous que vous n'êtes pas à bord uniquement pour gagner de l'argent pour votre famille (ce qui est important, bien sûr!) mais également pour apporter un témoignage du Christ. Avec votre amour les uns pour les autres, avec votre patience et votre cordialité envers chacun à bord, avec votre sourire et votre gentillesse, en dépit des difficultés, vous proclamez que le Christ est dans votre cœur et, en suivant joyeusement l'exemple de Marie, vous apportez Jésus à tous les passagers et les membres de l'équipage.

Puisse le Seigneur être toujours avec vous et Marie, *Etoile de la Mer*, vous soutenir toujours dans cette mission.



Salle de prière des marins du « Britannia »



RENCONTRE AU CANADA DE L'AM D'AMÉRIQUE DU NORD

(Montréal, Québec, Canada, Septembre 2015)

FLUX ET REFLUX

PAR KAREN PARSON

La rencontre de l'Apostolat de la Mer d'Amérique du Nord s'est déroulée en concomitance avec la Conférence de la NAMMA. Pour préparer cette réunion, j'ai voulu reprendre un sujet présent dans le questionnaire que j'avais envoyé aux aumôniers d'Amérique du Nord et des Caraïbes pour la rencontre de New Orleans en mars dernier, et que nous n'avions pas pu affronter alors. Cela portait sur « le problème du vieillissement des aumôniers ».

La pastorale maritime est née il y a de nombreuses années. Au début, elle était moins organisée et était plutôt un ministère improvisé. L'histoire de l'Apostolat de la Mer (AM) commence formellement à Glasgow, en Ecosse, en 1920, mais les aumôniers de port peuvent faire remonter leurs racines à la mer de Galilée et à notre Seigneur qui annonçait aussi l'Evangile aux pêcheurs et à leurs communautés. Aux Etats-Unis, l'AM est devenu formellement un ministère en 1943. En ce qui concerne le Canada, par contre, je ne suis pas parvenue à savoir quand les aumôniers ont fait leurs premiers pas. Pour les Caraïbes aussi, l'histoire est plutôt vague. Je me souviens d'une certaine activité à San Juan, dans les années 1980-1990, mais, autant que je sache, il y a peu de chose aujourd'hui.

Au long des années, nous avons vu les exigences des marins changer. Quand j'ai commencé à visiter les bateaux, il y a plus de 30 ans, le plus important était d'accompagner les marins des navires jusqu'aux villes pour qu'ils puissent téléphoner à leur famille ou acheter des timbres pour envoyer une lettre chez eux. C'était ce qu'ils demandaient et ce dont ils avaient le plus besoin, mais ils voulaient aussi des livres et des revues !

Ceux qui, comme nous, travaillent dans cette pastorale depuis quelque temps ont assisté à la relève de la garde au moins deux fois. Beaucoup ont quitté cette terre, notamment le P. Rivers Patout, le P. Anthony, le P. Jim Horan, le P. Vince Patrizi, le P. Jim Keating, le P. Mario Balbi, Mme Alice Malloy, le diacre Tom Hunter, le capitaine Steve Smokovich, Mme Charlotte Smith, le P. Marc Caron, le P. Guy Bouille. D'autres, par contre, nous ont précédé sur ce chemin et sont encore parmi nous, même s'ils ne sont plus actifs.

L'un d'eux est le P. Rick Hartmann, ancien aumônier du port de Detroit, dans le Michigan. C'est lui qui, en raison de ses nombreuses activités paroissiales, encouragea 50 ministres laïcs de l'archidiocèse de Detroit à servir les marins dans le port. Je figure également parmi eux. Aujourd'hui, le P. Rick vit en maison de repos et il est toujours lié à ma famille. Il a célébré la messe de la Résurrection pour mes parents et les noces de ma fille Dan avec Amy.

BIENVENUE, MONSIEUR DOWD!

La réunion du North American Maritime Ministry Association (NAMMA - association du ministère maritime d'Amérique du Nord), lors de sa conférence annuelle à Montréal, Québec, a été pour nous une excellente occasion de nous unir tout d'abord à l'AM Canada pour rencontrer et saluer le nouvel évêque promoteur, S.Exc. Mgr Thomas Dowd, évêque auxiliaire de Montréal. Et de féliciter le père Andrew Thavarajasingam pour sa nomination comme directeur national canadien! Sur la photo, le père Bruno Ciceri accueille S.Exc. Mgr Thomas Dowd au sein de la famille de l'AM. La semaine a commencé par une soirée ensemble à la résidence de l'évêque, pour faire connaissance. Parmi les invités de la soirée, étaient présents l'évêque promoteur des Etats-Unis, Mgr Kevin Boland, le représentant de l'AM du Conseil pontifical, le père Bruno Ciceri, la coordinatrice régionale pour l'AM d'Amérique du Nord et des Caraïbes, Karen Parsons, le directeur national canadien, le père Andrew et les aumôniers canadiens de l'AM. Le lendemain matin, Mgr Dowd, le père Andrew, le père Bruno et les aumôniers canadiens se sont rencontrés pour discuter du programme d'action de l'AM Canada. La rencontre a été très productive. La réunion s'est conclue par la Messe célébrée par Mgr Thomas Dowd. Nous sommes très heureux que l'AM Canada soit entre les mains de Mgr Dowd et du père Andrew. Puisse Notre Dame Etoile de la Mer les bénir et les guider pour les années à venir!



Récemment, il m'a envoyé une lettre dans laquelle il m'écrit : *Karen, je sais qu'à Montréal tu parleras de ceux qui nous ont précédés dans cette pastorale. Je voudrais que tu évoques la mémoire du P. John McCormick, rédemptoriste, qui, en plus des tâches liées à la paroisse du Saint-Rédempteur à Détroit, où il fut vicaire de 1955 à 1965, prit aussi l'engagement de rendre visite aux marins dans le port. Il n'était pas aumônier et ne connaissait pas l'Apostolat de la Mer, mais il en comprit la nécessité. En priant, ce matin, je me suis souvenu d'une autre personne qui joua un rôle important dans le lancement de ce ministère, ici à Détroit. Je veux parler de Florence Edelbrock, qui « persécutait » le Cardinal Szoka afin qu'il mit en œuvre cet important ministère pastoral. Quand le Cardinal me nomma aumônier du port, à partir de ma paroisse, All Saints, qui était proche du port, durant chaque messe Mme Edelbrock encourageait les fidèles laïcs à participer à l'AM. Nous envoyâmes une lettre à toutes les paroisses de l'archidiocèse et, rapidement, 50 ministres laïcs demandèrent à pouvoir devenir visiteurs des navires. Tu figurais parmi eux ! Le terme « catholique » assuma vraiment la signification originelle du mot « universel », dans la mesure où les personnes que nous servions provenaient du monde entier. Le simple « oui » d'un prêtre rédemptoriste et d'une laïque parvinrent à ouvrir les yeux et le cœur de quelques volontaires. Merci, Seigneur ! Amen ! - P. Rick.*



Nous ne devons jamais oublier notre histoire. Nous parcourons tous la même route, au moins pendant une période. Quand j'ai commencé à travailler dans l'Apostolat de la Mer, en 1985, j'étais très jeune. J'ai beaucoup appris de l'expérience des aumôniers. Maintenant, la majeure partie des jours où je suis montée sur la passerelle est derrière moi et, même s'il me reste probablement encore une dizaine d'années avant que je me retire, je ne sais jamais quand le Seigneur pourrait dire « ça suffit ».

Une pastorale comme celle-ci est sûrement exigeante. Tant que nous sommes en bonne santé et que nous nous sentons en forme, peu importe notre âge, n'est-ce pas ? Oui et non. J'ai connu des aumôniers de port qui travaillaient bien, même à 80 ans. Certains ont continué à gravir la passerelle et à visiter les navires, tandis que d'autres ont opté pour un travail plus « sédentaire » dans le centre.

Le travail est une bénédiction. Tant que nous sommes en mesure de l'accomplir et de bien le faire, nous devons continuer, mais entre-temps nous devons commencer à penser à ce qui nous arrivera inévitablement le jour où nous ne pourrons plus gravir la passerelle ou être efficaces : alors nous cherchons à être un mentor pour d'autres, afin qu'ils puissent avoir notre enthousiasme pour ce beau ministère ; nous essayons d'attirer de jeunes membres de l'Eglise pour partager cette pastorale bien avant que l'on prévoit de la quitter ; et, si possible, nous collaborons avec notre évêque pour trouver la personne qui prendra notre place.

Avant même de commencer à penser à nous retirer, il peut être nécessaire de considérer une autre façon de faire les choses alors que notre corps vieillit. Nos genoux commencent à nous faire mal quand nous gravissons la passerelle ? Nous peinons davantage après une longue journée sur les quais ou après avoir emmené les marins en promenade ? Nous sommes essoufflés lorsque nous montons à bord des bateaux ? Nous hésitons davantage avant de devoir affronter des passerelles dangereuses ?

Voici certaines choses auxquelles il nous faut penser et que nous devons nous demander : quels problèmes affrontons-nous par rapport à il y a 10 ans ? Où nous voyons-nous et où voyons-nous notre ministère dans les prochaines années ? A un certain moment nous entrerons dans le rang de « ceux qui sont venus avant » : comment préparerons-nous la génération suivante pour qu'elle poursuive ce ministère ?

PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ

Passons maintenant à un autre sujet : celui de la participation de la communauté, autre thème important pour les aumôniers qui ont rempli le questionnaire de l'an dernier. Comme beaucoup de nos centres sont œcuméniques, la participation de la communauté peut provenir de sources diverses, comme Eglises de toutes les confessions, écoles, groupes scouts, académies maritimes, groupes sociaux, etc. Leur implication pourrait aller de la préparation des cadeaux de Noël à la conduite d'un fourgon, en passant par le volontariat une nuit ou deux au centre et par la collecte de fonds, etc. Ce que je souhaiterais mettre en relief, c'est la participation de la communauté, sous la forme de partenariat, avec nos communautés catholiques (c'est-à-dire les paroisses). Dans ce cas aussi, nous pouvons dire qu'au bon vieux temps cela était beaucoup plus facile car ceux qui visitaient les bateaux n'avaient pas besoin de cartes TWIC ou d'autres documents d'identification. Aujourd'hui, ceux qui sont disposés à faire ce travail doivent payer de leur poche une taxe de \$130 pour la TWIC, ou l'équivalent au Canada ou bien c'est le centre qui doit couvrir le coût et espérer que le volontariat dure plus d'une

semaine ou deux. Les paroisses proches du port sont les meilleures sources pour la participation de la communauté catholique mais elles ne doivent pas être les seules. Vous vous souviendrez sans doute que le P. Hartmann avait envoyé une lettre à toutes les paroisses de l'archidiocèse. Parlant aux différents groupes ecclésiaux ou à des associations de femmes et d'hommes, nous pouvons trouver deux personnes – ou même une seule – qui pourraient être intéressées par notre ministère. Commençons par une formation dans notre centre: une bonne base puisée dans les Ecritures, des cours d'écoute empathique, la connaissance de chaque volontaire à travers des entretiens informels, une préparation sur la diversité culturelle et une application pratique sont toujours utiles. Ces personnes n'auront pas toute de suite besoin d'une carte TWIC car pendant une période elles devront faire une sorte d'apprentissage. Il sera d'abord nécessaire de les former et ensuite de faire un pas en arrière et d'observer comment elles travaillent. Nous devons être conscients que nous les envoyons sur les bateaux comme représentants de l'Apostolat de la Mer.

Parlez avec le directeur du diaconat de votre diocèse pour voir s'il est possible d'expliquer aux candidats au diaconat en quoi consiste l'Apostolat de la Mer. Ils ne peuvent pas choisir de servir dans cette pastorale s'ils n'en connaissent pas l'existence. Demandez à votre curé de choisir dans la paroisse un laïc qui pourrait travailler dans ce ministère, ou faites-le vous-mêmes si vous êtes un pasteur ou un diacre d'une paroisse proche d'un port. C'est ce qui s'est passé pour moi. Comme fidèle laïque qui priaît Jésus pour qu'il me fasse voir où il avait besoin de moi pour servir son peuple, je suis devenue un aumônier du port, nommée par mon évêque il y a plus de 30 ans.

Ce ministère n'est pas pour tous. Mais il y a des catholiques, là, dehors, qui pourraient s'y passionner. Voilà alors quelques questions que nous devons nous poser : Avons-nous déjà recruté des volontaires laïcs catholiques ? Comment les avons-nous trouvés ? Comment les avons-nous préparés ? Reconnaîssons-nous que la pastorale peut être administrée par les laïcs en collaboration avec le prêtre qui se préoccupe de la pastorale sacramentelle ?



DEUX AUMÔNIERS CANADIENS QUI NOUS MANQUERONT

Le Canada a perdu deux splendides personnes qui ont prêté service en tant qu'aumôniers portuaires pendant de nombreuses années.

Le père **MARC CARON** (Québec) est décédé le 10 juin 2015 à l'âge de 93 ans et 9 mois. Il était membre de la communauté des frères du séminaire de Québec. Après des études à Québec, il a été ordonné prêtre en juin 1946. Il a obtenu une licence en théologie en 1947 et une licence ès lettres en 1956. Il a commencé sa carrière au Petit Séminaire de Québec où il a enseigné le français et l'anglais jusqu'en 1984. Parmi ses fonctions principales figuraient :

aumônier du Petit Séminaire, confesseur des étudiants et professeur de catéchisme jusqu'en 2002, aumônier du Cercle missionnaire 1956-1964, directeur du centre diocésain de Cap Rouge. De 1975 à 2002, il a été aumônier de la Ligue catholique féminine et du Centre de réadaptation pour enfants, ainsi que prêtre de la paroisse latino-américaine de Québec. Enfin, il laissera un souvenir impérissable parmi les membres de la Maison du Marin (Quebec Seamen's Club) et parmi les nombreux marins qui s'y sont rendus entre 1986 et 2011, où il a été l'aumônier très dynamique et apprécié du port de Québec.

Le père **GUY BOUILLET** (Montréal) est décédé le 5 octobre 2015 à l'âge de 89 ans. Le père Guy était membre de la Society of Mass et a été aumônier portuaire de Montréal pendant de nombreuses années. Karen Parson nous a écrit: « Je lui ai rendu visite à l'hôpital la semaine dernière lors de notre Conférence du NAMMA et de la rencontre régionale de l'AM à Montréal. Il dormait mais ensuite, il a ouvert les yeux et a souri. J'ai pris sa main et il l'a serrée en réponse. Je lui ai dit que tous ses amis étaient réunis pour la Conférence du NAMMA et je lui ai demandé s'il voulait que je leur fasse part de ses salutations et de son amour. Il a serré ma main très fort. Le père David Mulholland, prêtre anglican de Toronto, était également avec moi ce jour-là. Avant notre départ, il a rassemblé toutes ses forces pour soulever ses bras et me serrer contre lui. Il a murmuré: « Je t'aime, petite sœur ». J'ai fait retour à l'hôpital le vendredi après la fin de la conférence. Le père Guy n'était plus conscient. Je savais que la fin était proche. J'ai pris place à côté de lui et j'ai prié le rosaire. J'ai embrassé son front et je l'ai quitté pour la dernière fois. J'ai appris du père Andrew, directeur national du Canada et aumônier portuaire de Montréal, que le père Guy est décédé. Que son âme repose en paix. Amen ».



HOMMAGE À « L'AMIRAL »

Le décès de Mgr André Lefeuvre

Mgr Lefeuvre était né à Auray, France, le 10 septembre 1921. Sa mort est survenue le 19 juillet 2015, au Croisic, Nantes, où il résidait.

D'abord aumônier de l'école de navigation, aumônier de la pêche en Loire-Atlantique et aumônier du port de St Nazaire, en 1954 André est chargé de la Mission de la Mer en France. En 1966 il est appelé à Rome où il devient Aumônier général des Œuvres Maritimes et membre du conseil supérieur de l'Apostolat de la Mer en février 1966.

Avec la création de la Commission pontificale pour les migrations et le tourisme en 1970 (où il restera près de 30 ans), il devient le responsable de l'Apostolat de la Mer International pour les pays francophones, avec Mgr Francis S. Frayne, de Liverpool, pour les pays anglophones.

Il était connu comme l'Amiral, un surnom lié à sa casquette de marin vissée sur la tête.

Doué d'une grande vivacité d'esprit et habité par le souci de la rencontre de nos contemporains, il a été prophète de « l'Eglise en sortie missionnaire » désirée par le Pape François, comme l'a décrit Mgr Jean-Paul James, évêque de Nantes, lors des obsèques le 22 juillet, dans la Cathédrale de Nantes.

Il a consacré sa vie de prêtre aux marins, aux migrants, à l'humanité en voyage. Nous le confions à Dieu et nous transmettons à sa communauté et à sa famille l'assurance de nos prières et de nos sincères condoléances.

Homélie pour les obsèques, par le P. Christophe Roucou

Nous venons d'entendre la parole de l'apôtre Jean : « Mes enfants nous devons aimer, non pas par des paroles et par des discours mais par des actes et en vérité. » Ce n'est pas une injonction que nous adresse l'apôtre Jean mais ses paroles sont le fruit de sa méditation à la suite de son compagnonnage quotidien de plusieurs années avec Jésus le Christ.

Il est juste de laisser résonner cette parole au moment où tous les amis et la famille d'André sont réunis par lui, une dernière fois. C'est avec émotion qu'à cause de lui, je voudrais faire écho à la manière dont les paroles que nous venons d'entendre ont habité et guidé sa vie... émotion car c'est la première fois que je prends la parole dans cette cathédrale depuis... le jour de mon baptême, ici même !

« Aimer non par des paroles et des discours mais par des actes. » Cet amour en actes vécu par André, nous en avons tous, ici, été les témoins et les bénéficiaires. C'est au quotidien qu'il pratiquait cette invitation de l'apôtre Jean : son accueil les bras largement ouverts, nous embrassant chaleureusement, avec son sourire à la fois plein de bonté et de malice, sourire du visage et des yeux mais aussi bonté et sourire du cœur.

« Aimer en vérité » : chez André cela prenait d'abord la forme de l'hospitalité, à Rome des années durant, mais aussi près d'ici, rue Malherbe ou jusqu'à ces derniers temps dans son petit logement du Croisic. Hospitalité et accueil dont nous avons été les bénéficiaires, nous les quatre prêtres de la Mission de France qui débarquions à Rome, pour apprendre l'arabe et l'islamologie, suscitant quelques craintes parmi les habitués de St Louis des Français. André et Roger Etchegaray (qui m'a dit hier combien il s'associait à notre prière) nous ont permis cette hospitalité. Hospitalité qu'il pratiquait depuis longtemps avec les marins, les prêtres navigants, débarquant à la mission de la mer, rue de la Quintinie à Paris. Hospitalité qui débordait le cercle des amis et le poussa à créer le centre pastoral d'accueil St Louis pour que tout pèlerin francophone puisse être accueilli à Rome.

« Aimer par des actes et en vérité », nous dit l'apôtre Jean. Alors que le Pape François vient d'inviter l'Eglise universelle à entrer dans une année de la Miséricorde, André nous en a montré le chemin. Homme de la réconciliation, de l'accueil d'hommes et de femmes bousculés par la vie qui venaient se confier à lui, André savait être le témoin de la miséricorde de Dieu, à la manière dont le Père accueille le fils qui revient vers lui, dans la parabole évangélique connue comme celle du « fils prodigue ». Il essayait de porter ce même regard d'amour que celui de Jésus sur Marie Madeleine, fêtée aujourd'hui par l'Eglise, sur Zachée

ou sur la Samaritaine. Une telle attitude où «amour et vérité se rencontrent», comme le dit le Psaume 84, le Christ l'a manifestée en plénitude et, à sa suite André en a été le témoin.

Cet amour irriguant la vie d'André avait une source que l'apôtre Jean nous révèle : « Voilà à quoi nous avons reconnu l'amour : lui Jésus a donné sa vie pour nous. Nous devons nous aussi donner notre vie pour nos frères. » C'est ainsi qu'André a vécu sa vie de prêtre du Christ. Cette suite du Christ le guidait. L'Evangile l'habitait au quotidien. Passer deux ans à Rome peut être pour un jeune prêtre de la Mission de France une épreuve. Mais j'ai toujours admiré la manière dont André, au milieu de ce qui ressemble parfois à une bulle ecclésiastique, est resté un homme profondément humain et un prêtre respirant l'Evangile du Christ. Sur ce point, son témoignage a marqué plusieurs générations de jeunes prêtres étudiants à Rome.

Cet attachement au Christ, André l'a vécu simplement, au quotidien, dans la prière. Il aimait les « gens ordinaires » qui pouvaient toujours frapper à sa porte... qu'il leur ouvrait ! C'est sans doute cet amour au quotidien des gens ordinaires qui l'a rendu proche de Madeleine Delbrêl, cette femme qui sut si bien mettre en lumière «l'extraordinaire de Dieu dans l'ordinaire des jours» alors qu'elle vivait l'Evangile en étant assistante sociale à Ivry sur Seine, « ville marxiste, terre de mission » où je vis actuellement.

Confiance en Jésus le Christ, comme le dit le Psaume 26 que nous venons d'entendre : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut, de qui aurais-je crainte ? » Cette confiance trouvait sa source dans le rendez-vous de l'eucharistie au quotidien, la même eucharistie qu'elle fût célébrée dans l'immensité des basiliques romaines, sous les ors de St Louis ou simplement, chez lui, à quelques-uns autour d'une table. Reste ainsi gravée dans ma mémoire l'eucharistie de Pentecôte 82 ou 83, célébrée avec notre équipe partant pour l'Egypte, à Assise, dans la nature au-dessus des «Carceri » de St François. Cette eucharistie scellait une amitié et une solidarité dans la mission entre celui qui restait à Rome et ceux qui partaient vivre en Egypte.

Eucharistie, signe et sacrement de ce Royaume dont nous parle l'Evangile de Matthieu dans ce passage choisi par les nièces et neveux d'André : « Venez les bénis de mon Père, recevez le Royaume de Dieu en héritage car... j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, j'étais malade, en prison et vous êtes venus jusqu'à moi... »

Dans cette parabole de Jésus, l'étonnement des justes dit bien qu'aux yeux de Dieu, ce qui compte, c'est l'amour du prochain, de celui dont nous nous faisons proches pour lui-même, sans arrière-pensée aucune. Aimer l'autre par amour et en vérité, pour lui-même.

Et le roi de dire, dans la parabole : «ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères c'est à moi que vous l'avez fait. Ce même mot de « frères », nous le trouvons dans la Lettre de St Jean et dans cette parabole de Jésus rapportée par Matthieu : Tout être humain, est, en effet, regardé par Jésus comme son frère, le prisonnier comme le malade, l'étranger comme celui ou celle qui n'est pas dans les clous ».

Invitation adressée à chacun et chacune d'entre nous : devenir frères de ceux et celles que Dieu met sur notre route, « frères du chemin », frères de ceux dont nous sommes loin mais... dont le Christ est proche, frères de tous les hommes et femmes des «péripéphéries » selon l'expression du pape François. Ainsi l'a été André dès les débuts de son ministère avec les marins, souvent aux péripéphéries de nos terres, puis à Rome, portant au cœur de l'Eglise catholique le souci, la vie et la dignité de ces hommes navigant bien loin de chez eux.

Jean-Paul II a écrit : «parce que le prêtre est, à l'intérieur de l'Eglise, homme de la communion, il doit être, à l'égard de tous les hommes, homme de la mission et du dialogue.» (Pastores dabo vobis, 18) Tel a été le fil rouge de la vie d'André Lefevre, tissant ensemble des fils d'humanité et de foi, à la suite du Christ.

« Venez-les bénis de mon Père, Recevez le Royaume de Dieu en héritage ». Pour et par sa vie donnée aux autres, à la suite du Christ, pour et par cette fraternité vécue avec tant de gens connus ou humbles, André est accueilli aujourd'hui par le Père.

Ce que nous avons reçu d'André, son témoignage qu'allons-nous en faire ? Prêtres, chrétiens, hommes ou femmes de différentes convictions, comment entendons-nous cet appel à aimer en actes et dans vérité ? A nous maintenant de poursuivre avec la même humilité, la même liberté et la même simplicité cette hospitalité et cet amour fraternel que tant de nos contemporains attendent des disciples du Christ. Amen !

“LA MER UNIT LES PAYS QU’ELLE SÉPARE”*

“La mer unit les pays qu’elle sépare”. C'est dans un lointain 1713 qu'Alexandre Pope écrivit ces quelques lignes, mais aujourd’hui, la vérité qui se cache derrière ces mots vaut tout particulièrement pour la Méditerranée, qui de par sa position géographique stratégique, est reconnue comme étant la voie principale de ses populations en fuite. L'immigration peut, de façon réductive, être rapportée à la mobilité des individus, c'est-à-dire à un transfert permanent ou temporaire de personnes quittant leur lieu d'origine pour un autre.

Comme c'est le cas pour tous les phénomènes, l'immigration caractérisée par de nombreuses motivations est avant tout l'exigence d'abandonner le pays natal pour y revenir par la suite, ou pour ne jamais plus y revenir, et ce, dans l'intention – ou du moins l'espoir – de partir à la recherche d'une solution à une vie passée dans l'indigence.

Au cours des dernières années, le phénomène assume dans notre pays une caractéristique particulière sous l'aspect le plus grave de l'immigration clandestine.

Au point de vue migratoire, l'Italie se présente comme un pays très particulier du fait que, tout au long de son histoire, elle a vécu les deux côtés d'une même médaille : ayant connu à la fois l'émigration et l'immigration, elle est l'exemple flagrant de la cyclicité de l'histoire.

L'Italie est devenue un pays d'immigration non seulement en raison de sa position géographique, mais aussi du fait qu'elle est caractérisée presqu'entièrement par ses territoires côtiers, de sorte qu'il est difficile d'y exercer un contrôle. Telle qu'elle est située, au milieu du *Mare Nostrum*, elle est devenue le but premier (et plus facile d'accès) d'un intense phénomène migratoire illicite par la mer. En effet, quasiment la totalité des entrées clandestines s'effectue sur nos côtes, à bord de "bateaux en ruine" sur lesquels sans rien avoir à perdre et sans aucune illusion, des milliers de clandestins font leur possible pour trouver une place, se contentant de conditions hygiéniques prohibitives, dans l'espoir d'atteindre ce qu'ils croient être le salut. Malgré cela, le phénomène de la mobilité et du déplacement d'étrangers d'un pays à un autre est souvent ramenée à l'intervention, illégale, agencée par la criminalité organisée internationale.

Comme on le sait, les arrivées irrégulières par la mer dans la zone sud-européenne se sont multipliées au cours de la décennie passée, au point que le bassin méditerranéen a été reconnu comme la porte principale des entrées clandestines.

Aussi, il devient nécessaire de fournir des réponses adéquates, et surtout calibrées par rapport à l'exi-



Oil & Chemical Tanker COSTANZA M

Naviguant de la Tunisie à la Libye, il récupère 350 naufragés au large de la Libye et les débarque à Augusta le 30 avril 2014

Oil & Chemical Tanker DATTILO M

Sur sa route de la Tunisie à la Libye, la citerne récupère 150 naufragés au large de la Libye et les débarque à Augusta le 20 mars 2014.



gence de protéger la vie humaine en mer. En conformité aux dispositions de l'article 489 du Code de Navigation – qui établit que "l'assistance à des bateaux ou automoteurs en mer ou dans des eaux intérieures en danger de sombrer est obligatoire dans la mesure du possible, lorsqu'il n'y a pas de danger grave pour le bateau sauveteur, pour son équipage et ses passagers, outre que dans le cas prévu par l'article 485, lorsque des personnes se trouvant sur le bateau ou l'automoteur sont en danger" – nos marins ont toujours prouvé leur disponibilité à aider ceux qui, perdus en mer, ne demandent qu'à être sauvés. En effet, il existe souvent dans l'esprit du marin un devoir moral de solidarité humaine, toujours prête à aider et accueillir les personnes qui en ont besoin. Ce devoir peut être souvent exercé, dans la limite de la réalisation possible.

Ce n'est pas un hasard si le mot "équipage" est traduit en espagnol par "tripulación". Pris dans leur sens

le plus large, le nom et l'adjectif relatifs décrivent parfaitement les tourments permanents au plan moral des navigateurs et leur habileté à gérer les situations les plus angoissantes.

Il faut tenir compte de ce que chaque sauvetage a sa propre histoire, ses problèmes, ses difficultés et ses imprévus que les sauveteurs doivent savoir affronter, en assumant des décisions à appliquer rapidement, de façon coordonnée et souvent dans une situation de danger. Parfois, les interventions de sauvetages sont effectuées dans des conditions météorologiques difficiles qui surprennent les marins professionnels ou les plaisanciers. Mais ceux qui s'embarquent doivent être prêts à tout, et c'est cette conscience qui modèle l'attitude de chaque membre d'un équipage.

On se trouve face à des hommes toujours prêts à intervenir qui, dans ces cas précis, font preuve de rapidité, de disponibilité et de grande habileté gestionnaire, mais aussi d'un grand courage, d'humanité et du sens du devoir ; en même temps, toutefois, ils déplorent une situation totale d'abandon, en particulier pour ce qui est de la gestion et du support de ces interventions et dissimulent un voile d'amertume et de déception du fait de l'incurie de l'Etat à l'égard de leurs besoins, pris en charge uniquement par le bateau armateur.

Le caractère obligatoire du sauvetage en mer et le sauvetage des migrants sont réalisés à l'aide de bateaux ne disposant que de peu d'espace, prévus pour naviguer avec un équipage d'un nombre limité de personnes.

Faire de la place à des milliers de personnes sur une embarcation de ce genre est dangereux non seulement pour la navigation, mais aussi pour la sécurité des marins qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour éviter d'éventuelles contagions.

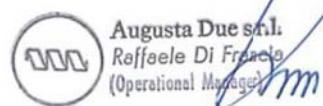
Le problème de l'immigration sera difficile à résoudre tant que la question sera traitée uniquement comme une question d'ordre public ou d'accueil, du fait que les flux migratoires croissants ne peuvent être résolus qu'avec fermeté, clairvoyance et des ressources économiques, et non avec un solidarisme généralisé ou une simple main de fer.

De sorte que le moment est venu de mettre fin tout d'abord aux affaires illégales liées à l'immigration clandestine qui garantit chaque année aux organisations criminelles un chiffre d'affaires de millions d'Euro et, ensuite, de fournir un support concret substantiel aux équipages afin de garantir au mieux leur sécurité, mais aussi aux armateurs, obligés de supporter des pertes économiques importantes à cause des retards et des changements de route imposés par le phénomène.

Raffaele di Francia (Operational Manager), Augusta Due s.r.l.

*Intervention au cours de la Conférence organisée à l'occasion de l' "International Seafarers' Day", par le CSER (Centro Studi Emigrazione Roma), Confitarma et la Fédération Nationale Stella Maris.

Rome, le 25 juin 2015



RENCONTRE SOUS-RÉGIONALE DES AUMÔNIERS DE L'APOSTOLAT DE LA MER

Abidjan, Côte d'Ivoire, Seamen's Club, 27- 31 mai 2015

Cette rencontre était convoquée par le Père Célestin Ikomba, aumônier du Port d'Abidjan, en sa qualité de Coordinateur régional de l'Apostolat de la Mer de l'Afrique Atlantique.

Ont pris part à ces assises : les aumôniers des ports de quelques 5 pays de la sous-région (Nigeria, Benin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire), les membres de l'Apostolat de la Mer d'Abidjan et les invités du milieu portuaire et maritime. Les travaux ont débuté le mercredi 27 mai 2015, par une messe suivie de la cérémonie d'ouverture agrémentée par un film institutionnel sur l'Apostolat de la Mer local et international à travers l'histoire et les activités.

Après cette vidéo documentaire ont débuté les allocutions : celle du Président du comité d'organisation, du coordinateur régional, le message du président du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, Cardinal Antonio Maria Vegliò, qui a été lu par le P. Jean Baptiste Diahou, Vicaire épiscopal et Curé doyen, représentant le Cardinal Jean Pierre Kutwan.

Au deuxième jour de la rencontre, le jeudi 28 mai 2015, les travaux étaient réservés aux aumôniers et aux

membres de l'AM. Dans la matinée, il s'agissait d'écouter les différentes représentations : Côte d'Ivoire (Abidjan et San-Pedro), Nigeria (Lagos), Benin (Coto-nou), Togo (Lome) et Ghana (Tema). Les échanges ont permis de connaître les réalités vécues et la santé de notre ministère. Les travaux de la matinée se sont clôturés par la séance d'échange avec le Cardinal Kutwan, d'Abidjan, un signe de communion entre les envoyés et l'autorité religieuse de qui les aumôniers reçoivent leur mission. Après un exposé introductif du Père Célestin, le Cardinal a partagé avec beaucoup de joie l'expertise du

diocèse d'Abidjan sur l'Apostolat de la Mer. Les aumôniers ont échangé sur leur travail. Cette rencontre a servi de cadre pour remettre à l'autorité diocésaine les *Actes des travaux du Cinquantenaire de l'Apostolat de la Mer à Abidjan (1962-2012)*, travail qui a été très apprécié par son éminence.

Les travaux de l'après-midi ont porté sur *l'organisation et l'animation d'une aumônerie*, animé par le P. Célestin à partir des trois documents officiels, à savoir, le *Motu proprio Stella Maris*, lettre apostolique du Pape Jean Paul II sur l'Apostolat de la Mer; le *Manuel pour les aumôniers et agents pastoraux de l'Apostolat de la Mer*; et le *Directoire organisationnel de l'Apostolat de la Mer*.

Le deuxième thème abordé était « *Le financement d'une aumônerie* », qui a été présenté par le P. Emmanuel Aka, fc à partir du Chapitre 2 du Manuel des aumôniers concernant le financement. La troisième intervention était sur « *Le partage de l'expérience du Père Cyrille Kete du Togo* » en tant qu'ancien coordinateur régional-Afrique Atlantique de l'Apostolat de la Mer. Les échanges, présentés en anglais et en français, ont enrichi les participants sur l'organisation comme le financement d'une aumônerie de l'Apostolat de la Mer.

Le vendredi 29 mai 2015, troisième journée ouverte aux invités et à tous les membres a permis d'écouter les différents acteurs religieux et d'autres partenaires du domaine maritime, portuaire travaillant avec l'Apostolat de la Mer. Les intervenants ont été:

- Le Père Jean Baptiste Diahou, vicaire épiscopal et Curé doyen (Thème : *La place de l'AM dans le diocèse et le*

doyenné) ; le Père Moïse Aka, Supérieur de Branche Côte-d'Ivoire des fils de la Charité et Curé de la Paroisse Saint Antoine de Padoue du Port (Thème : *L'implication des Fils de la Charité dans l'œuvre de L'Apostolat de la Mer*) ; Mr Omel Ambe, cadre du port autonome d'Abidjan (Thème : *Les comités portuaires de bien-être* ; le Commandant Lath de la Capitainerie du Port (Thème : *La gestion des mouvements des navires ainsi que des personnes* ; le Commandant Baby, Affaires maritimes (Thème : *l'implication de l'Etat dans le bien-être des gens de Mer*) ; Mr Zeze, représentant de l'ITF (Thème : *la présentation de la section ITF des gens de Mer*). Ces échanges ont été d'un grand apport pour une connaissance mutuelle et pour le travail des aumôniers de port présents car ceux-ci se doivent d'acquérir des connaissances pour mener leurs activités au sein de ce vaste territoire du monde maritime et portuaire où plusieurs corporations visent le marin.

La clôture est intervenue le dimanche 31 mai 2015, avec une messe d'action de grâce qui a connu la participation de tous les membres de l'AM, de la communauté paroissiale afin d'aider les fidèles à découvrir plus l'universalité de l'Apostolat de la Mer. Le P. Cyrille Kete, président de la cérémonie, fort de ces nombreuses années sacerdotales et d'expérience en tant que coordinateur régional, a exhorté la communauté à intégrer la particularité de cette œuvre de l'Eglise catholique d'évangélisation et de charité en milieu maritime et portuaire qui n'est pas l'affaire de l'aumônier seul et de l'équipe qui l'aide mais plutôt de tous les membres de l'Eglise.

Un repas a été servi au Seamen's Club aux participants, au clergé, aux familles d'accueil des différentes délégations ainsi qu'aux membres du conseil pastoral paroissial. Tous les aumôniers sont bien rentré et remercions au nom de l'Eglise la communauté pour son implication. Ces cinq jours (26-31 mai) ont montré que l'Apostolat de la Mer a sa place dans les ports et le monde maritime. Nous avons noté les faiblesses dans la plupart de ports et de diocèses. L'Apostolat de la Mer existe de nom, sans organisation réelle. Il demeure invisible et inconnu. Dans certains ports, les aumôniers nommés manquent de formation et de préparation, dans d'autres le travail repose sur le seul aumônier sans véritable moyen financier ni lieu de travail. Les participants étaient tous très contents du contenu de ces jours.

Père Célestin Ikomba, fc, Coordinateur Régional Afrique Atlantique et Olivier Akachiby, Secrétaire de l'AM d'Abidjan et chargé de la Communication

POUR NE PAS OUBLIER ticker

26 MEMBRES DU NAHAM 3

DURÉE : 3 ANS 157 JOURS

Le 26 mars 2012, le bateau de pêche « Naham », 3 mâts, pavillon d'Oman, a été séquestré à environ 65 milles nautiques au Sud des Seychelles. Sur les 29 membres de l'équipage, l'un d'eux fut tué durant l'enlèvement et 2 autres sont morts de maladie pendant leur captivité. Les 26 autres sont toujours prisonniers en Somalie.



le Jaber et son équipage sont parvenus à fuir. Les 19 membres de l'équipage du Siraj avaient été retenus pendant un certain temps sur le bateau de pêche, ancré près du village de Ceel Huur, dans la région de Galmudug, en Somalie. L'équipage avait ensuite été transféré à terre et divisé en groupes plus petits. Le 5 novembre 2015, quatre membres ont été sauvés par le gouvernement somalien, tandis que deux ravisseurs ont été arrêtés. Les membres de l'équipage sauvés ont été rapatriés avec l'aide de l'ambassade d'Iran à Mogadiscio.

2 KÉNYANS (ENLÈVEMENT À TERRE)

DURÉE : 279 JOURS

Le 24 novembre 2014, deux kényans ont été pris en otages dans la région Mudug de Somalie centrale pendant qu'ils ramassaient des herbes médicinales. Même si leur enlèvement n'est pas lié au monde maritime, il est sûr qu'ils sont actuellement gardés prisonniers par un groupe de pirates. On estime que les otages sont en mauvaises

« DIEU A CRÉÉ LA MER COMME “UN GARDE-MANGER” POUR L’HOMME » SELON MGR MAURICE PIAT

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN, 13 JUILLET, 2015

La messe annuelle pour la célébration de la Journée internationale de Prière pour les gens de la Mer, plus connue comme “Le dimanche de la Mer”, a eu lieu le matin du 12 juillet au village de Poudre-D’Or. Chaque année, l’Apostolat de la Mer, organisation internationale de l’Église catholique ayant comme but et de venir en aide aux marins ainsi qu’à leurs familles, célèbre une messe le 2e dimanche du mois de juillet en hommage aux gens de la mer.



Les pêcheurs du village de Poudre-D’or reçoivent la bénédiction de l’évêque.

« La qualité d’un bon pêcheur ne se mesure pas uniquement au nombre de poissons rapportés lors d’une journée de pêche, mais à son respect de l’environnement marin dans son ensemble », a souligné Mgr Piat à l’occasion de la messe annuelle pour la célébration de la Journée internationale de prière pour les gens de la mer. La pêche est un métier noble et les fidèles, les autorités portuaires et civiles qui en sont concernés, sont invités à prier pour ceux qui exercent ce métier en signe de solidarité.

Le dimanche de la Mer a été présidé par Mgr Maurice Piat, qui avait à ses côtés l’aumônier de l’Apostolat de la Mer, le père Jacques Henri David, et le curé de la paroisse, le père Robert Dalais. Au début de l’eucharistie, l’évêque de Port-Louis a déclaré à l’assistance que « Dieu a offert à l’homme la plus belle route de transport qui est celle de la voie maritime ». C’est « grâce à ce moyen que des marchandises diverses sur cette vaste étendue d’eau salée, qui couvre en majeure partie la Terre, sont acheminées » vers leurs destinations. Mgr Piat considère ainsi que Dieu a créé la mer comme un « garde-manger » pour l’homme et que « c’est aux pêcheurs que Dieu a confié la responsabilité de ramener, à travers ses prises, de la nourriture à ses frères ».

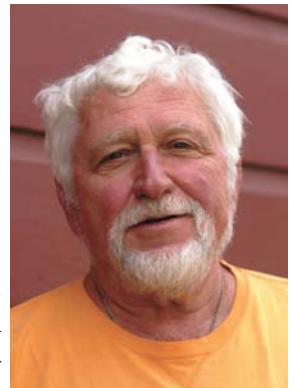
Après avoir lu l’Évangile du jour, le père David a, au cours de son homélie, annoncé que la convention du Bureau international du Travail, convention maritime signée en 2006, entre en application cette année dans plusieurs pays signataires. « Elle est l’aboutissement d’un long travail de conscientisation pour mettre tous les accords maritimes sous un seul chapeau. » Dorénavant, la somme recueillie lors de la vente de bateaux saisis servira d’abord aux salaires et aux rapatriements des marins victimes et, ensuite, sera distribuée aux compagnies de pêches ainsi qu’aux assureurs. « La solidarité avec les gens de la mer se construit avec des partenaires qui se soucient d’humaniser le travail des marins et des pêcheurs. » Le prêtre a également confié que l’Apostolat de la Mer offre aussi un programme d’écoute aux marins victimes des activités de la piraterie.

« La profession de pêcheur à Maurice est très difficile », témoigne père David, et ce notamment en raison d’une baisse de poissons dans le lagon mauricien, découlant de la surexploitation. Selon lui, des lois existent pour protéger les professionnels de la pêche. « Mais il faut aussi des lois pour les pêcheurs amateurs, comme dans de nombreux pays. »

Le père Jacques Henri David a, lui, salué le Fisheries Bill 2015, qui vient renforcer la sécurité des pêcheurs. « La protection marine est une invitation à s’adapter au nouveau mode de pêche. » Au cours de la cérémonie, deux pêcheurs, France Andy et Gérard Edouard, ont parlé de leurs stages effectués à Rimini, en Italie, où ils ont appris de nouvelles techniques de pêche.

RÉFLEXIONS D'UN PÊCHEUR SUR L'ENCYCLIQUE «LAUDATO SI'» DU PAPE FRANÇOIS

par le capitaine Pietro Parravano,
Président de l' "Institute for Fisheries Resources", USA



Le lien entre la signification du poisson et notre foi est bien documenté dans les Evangiles. Le lien entre la consommation de poisson et notre santé est également bien documenté. La Bible fait plusieurs fois référence dans les Evangiles à l'importance du poisson et des pêcheurs. La récente encyclique du Pape fait plusieurs fois référence aux conséquences de la dégradation de l'environnement et sur nos ressources naturelles qui sont importantes pour les ressources de nourriture.

Dans l'évangile de Marc, chapitre 1, Jésus marche le long du lac de Galilée et remarque Simon et son frère, André, Jacques et son frère Jean, qui lâchent leurs filets dans l'eau. Jésus interpelle les quatre hommes et leur demande de les suivre. Il leur dit qu'il les enverra pêcher des hommes, au lieu du poisson. Alors, ils quittèrent tout et suivirent Jésus.

Dans l'évangile de Marc, chapitre 6, Jésus nourrit une multitude de personnes avec cinq pains et deux poissons. Il donna cette nourriture à ses disciples pour qu'ils la distribuent à la foule. Ils mangèrent tous et furent rassasiés de leur repas.

Dans l'évangile de Jean, chapitre 21, Jésus offre une espérance à certains de ses disciples qui n'arrivaient pas à attraper du poisson. Il leur suggère de jeter leurs filets de l'autre côté de la barque. Lorsqu'ils jetèrent leurs filets en suivant les instructions de Jésus, le filet se remplit de poissons et ils n'arrivèrent pas à le tirer dans la barque. Ils traînèrent le filet jusqu'à la rive. Sur la rive, ils remarquèrent des charbons ardents. Jésus demanda aux pêcheurs de lui apporter du poisson et de manger ensemble.

Le 18 juin 2015, le Pape François publia une encyclique (*Laudato si'*), appelant au dialogue et à l'action à propos des impacts négatifs constants des activités humaines sur l'habitat et les ressources nécessaires à la survie et à la qualité de vie. Il écrit: « *Le changement climatique est un problème global aux graves répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques, et constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité* ». Le Pape François met en garde contre « *une destruction sans précédent des écosystèmes, avec de graves conséquences pour nous tous* ».

Le Pape François utilise son encyclique pour illustrer les conséquences de l'exploitation et de la destruction croissantes de nos ressources naturelles. Nos océans proches constituent une source importante de nourriture. Les problèmes tels que l'acidification des océans, le réchauffement des océans, la pollution des océans et la multiplication des algues nuisent aux milieux océaniques sains et fertiles et réduisent par conséquent l'accès et la dépendance vis-à-vis des approvisionnements alimentaires. Nous ne pouvons pas nous permettre d'assister à ce déclin dans la récolte de produits de la mer et dans la qualité de l'océan à cause des effets sur l'environnement. Le Pape François nous rappelle « que les hommes dégradent l'intégrité de la terre en provoquant le changement climatique, en dépouillant la terre de ses forêts naturelles ou en détruisant ses zones humides ; que les hommes contaminent les eaux, le sol, l'air et l'environnement par des substances polluantes, tout cela, ce sont des péchés ».

Ces références dans les Evangiles et dans *Laudato si'* illustrent l'importance de la pêche en tant que nourriture et ont une grande signification et importance dans notre vie aujourd'hui. Souvent, nous considérons pour acquis que la nourriture sera toujours disponible et abondante. Souvent, nous ignorons d'où provient la nourriture et la façon dont elle arrive sur un marché. Les pêcheurs commerciaux vous apportent une variété de produits de la mer qui est unique à la région. Nous le faisons avec fierté, en utilisant des compétences que nous avons acquises en travaillant sur les ponts arrière des bateaux de pêche. Le rôle des pêcheurs est profondément enraciné dans les évangiles et est affirmé dans *Laudato si'*. Sa signification continue aujourd'hui dans nos communautés côtières et dans les grands lacs. Souvent, pêcher du poisson représente un mode de vie spirituel et représente un symbole de culture et d'héritage.

Le poisson est l'une des nourritures les plus nutritives qui existent. Le poisson est riche d'huiles oméga 3, de protéines, de vitamines et de substances nutritives qui peuvent faire baisser la tension artérielle, et contribuer à réduire les risques d'infarctus ou d'accident vasculaire cérébral. Le poisson est riche en calcium et en phosphore et est une source importante de minéraux, tels que le fer, le zinc, l'iode, le magnésium et le potassium.

Les Evangiles et l'encyclique du Pape utilisent le poisson et les océans pour reconnaître aux pêcheurs le rôle de producteurs de nourriture et aux océans sains celui de fournisseurs de nourriture. Ils nous rappellent: « Ne touchez pas à notre foi, à nos poissons et à nos océans ».

6 juillet 2015

XXVI^{ÈME} ASSEMBLÉE NATIONALE DE L'APOSTOLAT DE LA MER

L'« aujourd'hui » de l'Apostolat de la Mer dans la pêche, dans la marine marchande et dans l'industrie des croisières

C'est du 2 au 4 septembre que s'est tenue à Santander, en Espagne, au séminaire diocésain de Corbán, la XXVI^{ème} Assemblée Nationale de l'Apostolat de la Mer. La réunion avait pour thème : *L'« aujourd'hui » de l'Apostolat de la Mer dans la pêche, dans la marine marchande et dans l'industrie des croisières*. Y ont notamment participé Mgr Luis Quintero Fiuza, évêque de Tui Vigo et responsable du Département de la pastorale maritime de l'épiscopat espagnol, et l'évêque de Santander, Mgr Manuel Sánchez Monge, ainsi que des responsables de cette pastorale dans les diverses juridictions du pays.

Dans son discours d'inauguration, Mgr Quintero Fiuza a insisté sur la nécessité d'« être proche des gens de mer », en particulier des familles et des associations de pêcheurs ; il a exhorté les laïcs à collaborer avec les prêtres pour que l'Eglise puisse retrouver une présence dans ces associations, qui furent précisément fondées par l'Eglise. Beaucoup d'entre elles peuvent se vanter d'avoir mille ans d'existence, comme l'associations de San Martín de Laredo. En outre, Mgr Quintero Fiuza a mis en évidence que les gens de mer sont des personnes privilégiées, car ils ont une façon « efficace de s'approcher de Dieu », du fait qu'ils sont constamment en contact avec la nature. Il a affirmé que les gens de mer et les pêcheurs possèdent une « sensibilité particulière » dans leur quête de Dieu, comme le rappelle une phrase inscrite dans la chapelle de l'Ecole nautique de Marín : « Si tu ne sais pas prier, jette-toi à la mer ».

Différents thèmes ont été abordés durant l'Assemblée. L'un d'eux, en particulier, concernait le rôle de la femme dans la famille ; il a fait l'objet d'une table ronde à laquelle ont participé les curés des villes côtières de Castro Urdiales, Laredo, Santoña et San Vicente de la Barquera, ainsi que le diacre de Colindres.

A cet égard, Julián García Liaño, délégué de l'Apostolat de la Mer, de Santander, a déclaré qu'il est nécessaire de mettre en valeur le travail de la femme, qui est celle qui « s'occupe de tout », raison pour laquelle il a demandé que la pastorale ecclésiale aide la femme « dans la formation pastorale et religieuse des enfants ».

Durant l'Assemblée, les participants ont effectué diverses visites, comme celles aux associations de Colindres et Castro, avec des journées dans les ports maritimes, et la visite à Santoña et Laredo, premières villes maritimes. A San Martín, une messe solennelle a été célébrée et présidée par Mgr Quintero Fiuza. Au terme des travaux, il a été possible de visiter l'Eglise consacrée à la *Virgen del Carmen*, dans le quartier des Pêcheurs de Santander.

Le Département de l'AM de la Conférence Episcopale Espagnole a pour mission d'accompagner les marins et les gens de mer en rendant visible, parmi les communautés chrétiennes, le travail qu'ils accomplissent, en stimulant la conscience des personnes pour leur dur labeur et les sacrifices qu'ils effectuent pour rendre la vie plus facile aux autres. Comme l'a rappelé le Cardinal Antonio María Vegliò, Président du Dicastère Vatican, ce « sont des travailleurs différents de ceux qui travaillent à terre, notamment parce qu'on ne les voit pas se rendre au travail chaque jour. Leur contrat exige, en effet, de quitter, pendant une longue période, femme et enfants, famille et amis. Ils naviguent d'un port à l'autre, en des lieux souvent isolés, avec très peu de temps pour descendre à terre avant de reprendre la mer. Le périmètre du navire représente la limite de leur monde, l'espace confiné de la cabine est leur maison et ils travaillent avec des personnes de nationalités et de religions différentes, en utilisant souvent une "Babel de langues" pour communiquer » (Message pour le Dimanche de la Mer 2010).



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE REDISTRIBUERA LES RESSOURCES DE LA PÊCHE DANS LE MONDE

Teresa Guerrero, El Mundo, Madrid, 01/09/2015

S'adapter ou mourir. L'augmentation des températures oblige déjà de nombreuses espèces à changer d'habitudes et à développer de nouvelles stratégies pour se nourrir. Par exemple, au fur et à mesure que les glaciers de l'Arctique se réduisent, les ours polaires sont obligés de parcourir des distances plus importantes pour trouver nourriture et abri. Devoir nager plus longtemps met non seulement leur vie en danger, dans la mesure où la fatigue et la faible quantité de gras emmagasiné dans le corps les rends plus vulnérables – comme on le voit sur la photo d'un ours polaire sous-alimenté pris par Kerstin Langenberger, aux îles Svalbard (Norvège) l'été dernier -, mais leurs petits risquent aussi de mourir noyés. Ces dernières années, il a été prouvé que certains exemplaires mangent des espèces qui ne faisaient pas partie de leur régime alimentaire jusqu'à présent, comme les dauphins.

Tous les êtres vivants devront s'adapter pour éviter l'extinction. Une recherche récente, publiée par la revue *Nature Climate Change*, a étudié l'impact que le changement climatique aura à l'avenir sur les espèces qui peuplent la mer.

Concrètement, des projections ont été réalisées jusqu'en l'an 2100 pour quelque 13000 espèces (12796 exactement), douze fois plus que les études réalisées jusqu'à présent. Les auteurs soutiennent que le réchauffement des océans entraînera des changements profonds dans la répartition globale de la biodiversité marine et frappera les ressources de la pêche, même s'ils estiment que beaucoup d'espèces seront capables de s'adapter et de survivre. Celles qui vivent dans des zones tropicales ou voisines ont davantage de probabilités de s'éteindre.

« Le message que notre article entend délivrer, c'est que le réchauffement de nos océans favorisera la relocalisation de nombreuses espèces. Certaines régions connaîtront des pertes nettes de biodiversité, particulièrement les tropiques, tandis que d'autres en gagneront plus qu'elles n'en perdront », explique à EL MUNDO Jorge García Molinos, co-auteur de l'étude et chercheur à l'Institut National d'Etudes Environnementales du Japon (NIES).



Ce phénomène, ajoute-t-il, « provoquera une homogénéisation des communautés marines entre diverses régions et mettra en contact des espèces qui, jusqu'à présent, ont occupé des niches écologiques distinctes ».

Un des effets de ces changements sera la redistribution des ressources de la pêche : « En réponse au réchauffement de la mer, les espèces passeront de certaines eaux territoriales à d'autres, en entraînant des changements non seulement dans les eaux de chaque pays, mais aussi dans la répartition de la pêche entre pays, ce qui exigera de nouveaux accords communautaires et internationaux en matière d'exploitation conjointe et d'accès aux ressources de la pêche. Par exemple, la migration prévue du merlan de l'Atlantique vers des eaux plus froides et plus profondes du Nord de l'Europe (comme l'Islande ou la Norvège), dans le sens d'une tendance déjà avérée, fera en sorte que les accords d'accès à la pêche et les importations de ces pays soient toujours plus importantes pour l'Europe », a expliqué M. García.

DEUX SCÉNARIOS CLIMATIQUES DISTINCTS

Pour leurs projections, les chercheurs ont envisagé deux scénarios climatiques différents du Groupe Intergouvernemental sur le Changement Climatique (IPCC) jusqu'en 2100 (RCP4.5 et RCP8.5), et ont considéré les données sur la tolérance thermiques des organismes, leurs habitats préférés et les répartitions actuelles des diverses espèces disponibles aux archives de l'AquaMaps.

« Le RCP4.5 est un scénario modéré de stabilisation qui suppose un maximum d'émissions de gaz jusqu'en 2040 et une diminution de celles-ci jusqu'à la fin du siècle. Le RCP8.5 est un scénario le plus extrême qui suppose une croissance ininterrompue des émissions tout au long du siècle ».

Bien que le chercheur signale qu'on ne peut pas parler de degrés centigrades ou d'échéances concrètes, « ce qui est clair, c'est que, même si les effets globaux du changement climatique sur la biodiversité marine sont certains pour les deux scénarios, ceux-ci sont d'une intensité bien moindre pour le scénario plus modéré (RCP4.5) ». Cela prouve l'importance et l'urgence de limiter les émissions actuelles de gaz de serre ».

IMPACT DANS LES EAUX TERRITORIALES ESPAGNOLES

Selon le chercheur, dans le cas des eaux péninsulaires et de la Méditerranée, « on remarque une différence nette entre les deux scénarios climatiques, avec la perte d'espèces très localisées et raréfiées pour le plus modéré et très étendues et fortes pour le plus extrême ».

« En termes généraux, dans les zones côtières de la Méditerranée orientées vers le Nord, une perte nette de certaines espèces est prévue (résultat de la somme du total d'extinctions et d'invasions) à la fin du siècle, particulièrement pour le scénario RCP8.5. Le contraire advient pour les côtes orientées vers le Sud (de pays comme la France ou l'Italie). Cela est dû au fait que les premières sont des zones non reliées sur le plan thermique aux lieux les plus chauds, ce qui fait que les espèces n'y arrivent pas », explique M. García Molinos.

« En revanche, la Cantabrie et l'Atlantique péninsulaire sont deux zones où les projections anticipent une augmentation au niveau du nombre net d'espèces selon les deux scénarios, sauf des exceptions très ponctuelles, comme le golfe de Vizcaya », souligne-t-il.

Le scientifique souligne cependant que le résultat final ne dépendra pas seulement des changements de température, mais bien aussi d'autres paramètres environnementaux (type d'habitat et disponibilité de ressources et de lumière) et écologiques : « Bien que notre étude inclut des informations au niveau global sur certains de ces éléments (profondeur, seuil de tolérance thermique des espèces), individualiser des résultats au niveau régional ou local exige beaucoup de prudence en raison d'un manque de travail plus détaillé ».

D'un côté, résume John Pandolfi, chercheur à l'Université du Queensland (Australie) et co-auteur de l'article, cette étude invite à l'espérance puisqu'elle montre que les espèces ont le potentiel de percevoir les changements climatiques et de réagir. De l'autre, « elles nous donnent des motifs de préoccupation, particulièrement dans les tropiques », où l'on prévoit que « de grosses pertes de biodiversité se produiront ».

« Les effets du changement climatique dépasseront les frontières juridictionnelles », disent les auteurs. Voilà pourquoi, pour mitiger la perte de certaines espèces, on souligne la nécessité pour les pays de coopérer et de mettre en œuvre des programmes de mitigation permettant d'anticiper ces changements qui frapperont les écosystèmes.



PATZAN

NEW STELLA MARIS CENTER IN HAMBURG



Ute Grosse has informed us that the *Stella Maris* Center in Hamburg has moved to another location.

Ute, who is the person in charge of the "Stella Maris", said that the Center received financial support from the "Ministerium of Work and Social", of Germany. Thank to ILO, the German Government helps the seafarers mission. They are very glad and thankful about it.

The new Center is located in middle of the port and near the old tunnel which connects the port to the city.

"Stella Maris" Center
Ellerholzweg 1a, 21107 Hamburg
Tel. +49-40-41542872
Fax: +49-40-41542873
Mobil: +49(0)1632487717
info@stella-maris.de